



# HISTORIQUE DU CAMBOUT

Abbé Marcel Rouillard

## RESUME

Document numérisée de l'œuvre de l'abbé Rouillard

[Abbé Rouillard](#)

## **LE CAMBOUT**

par Abbé Marcel Rouillard

Copyright © 2003 Licence de documentation libre GNU

# Dédicace

---

Ce document est dédié à tous les amateurs de la Bretagne et de la liberté.

Cette Monographie est l'œuvre de l'Abbé Marcel Rouillard, elle a été écrite entre l'année 1997 et le 1er mai 1983.

Ce présent document a été numérisé par Jean-Marie Renouard afin de préserver le patrimoine breton de l'oubli et afin de diffuser plus largement sa culture.

En 2024, une traduction des parties en Galèse a été effectuée pour permettre une meilleure compréhension des textes d'origine

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à me contacter :

Jean-Marie Renouard

+33662695881

[jmrenouard@gmail.com](mailto:jmrenouard@gmail.com)

# Table des matières

## Table des matières

---

Dédicace .....	2
Table des matières .....	iii
Avant propos.....	i
1. Présentation du blason.....	i
2. Dialogue d'introduction en gallo .....	i
Chapitre 1. Survol du contexte historique .....	1
Ier siècle au Vème siècle .....	1
Vème siècle au XIIème siècle .....	5
XIIème siècle au XIXème siècle .....	9
Alain II.....	12
Jean du Cambout.....	12
Etienne du Cambout.....	12
René du Cambout.....	12
Henri Charles du Cambout.....	12
1Pierre Adolphe du Cambout .....	13
Fondation de la paroisse Sainte Anne du Cambout .....	14
Avant 1860 : Village de Plumieux.....	14
Français moderne .....	15
1860 : Erection en Paroisse .....	16
La paroisse de donne ses structures matérielles.....	22
Le Cimetière.....	22
Le presbytère.....	22
L'église.....	23
Les mésaventures du projet .....	24
Le plan de l'église.....	24

Le feu vert .....	25
Le clocher .....	26
Les cloches .....	27
L'église se meuble et se renouvelle .....	28
Structures d'accueil .....	31
Confréries et associations.....	31
L'école Sainte Anne .....	32
Le patronage .....	34
Heures d'épreuves .....	35
Les Inventaires .....	35
La Guerre 1914-1918.....	36
La Guerre de 1939-1945 .....	37
Témoins de pierre d'un passé.....	38
Le manoir de la Ville Jégu .....	38
Manoir et chapelle de Pengrégal.....	39
La maison du Bas Bour et le Hêtre de Kerfeux.....	40
L'Oratoire Sainte Anne.....	41
La Vierge couronnée .....	41
Le Calvaire (Rue Alain de Coislin) .....	41
Reflexions sur le Passé, le Présent, l' Avenir .....	42
Le passé.....	42
Le présent .. ..	42
L'avenir.....	43
Personnages éclésiastiques .....	44
Prêtres nés dans la section du Cambout .....	44
Prêtres nés dans la paroisse de Sainte Anne du Cambout .....	44
3.3. Prêtres inhumés dans le cimetière paroissial .....	45
Ecole Sainte Anne et communauté des filles de Jésus (Kermaria) .....	47

Supérieures et Directrices .....	47
Adjointes .....	47
Infirmières .....	48
Service d'église et intendance.....	48
Le château des Du Cambout.....	50
Présentation .....	50
Le plan du château d'origine .....	51
Son état actuel.....	52
"Nôtre" Voie romaine .....	53
L'apport de la civilisation romaine .....	53
Quel était la structure de la chaussée des Voies Romaines?.....	53
La Voie Romaine Corseul - Vannes .....	53
Quel était son tracé ? .....	54
LANDE de CRANHOET.....	55
A CRANHOET, UN SOIR (I).....	55
Etymologie.....	58
Porhoët.....	58
Cambout .....	59
Quelle en serait l'origine ? .....	59
Et le nom des habitants ? .....	59
Annexe A. Sources .....	61



# Avant propos

---

Ceci est une version numérique d'un document en Gallo breton.

## 1. Présentation du blason

---

Des gueules (rouges), à trois fasces (bandes horizontales), étiquetées (divisées en carré d'échiquier). D'argent (couleur blanche) et d'azur (couleur bleue).

## 2. Dialogue d'introduction en gallo

---

*La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert!*

—André Maurois

---

Une petite phrase d'André Maurois, académicien qui, mine de rien, travailla en profondeur la matière grise de deux alertes Cambutiades du 3ème âge et y raviva le virus (l'héritage de notre première Eve) de la curiosité. Deux Cambutiades (traduction du latin cambutiades, cambutiadis) aux petits noms bien de chez nous : Françouèse et Thurine.

---

Texte original

**Françouèse** : Combée d'su'cs?

**Thurine** : Tu sé bée qu' j'é ma sucrète, à caou se, de mon diabète!

Su' l' coup de quat'heures, nos deux" 3eme âge" sacrifiint au rite sacrosaint d'la bolée d'café et d' la beurée. C' qui louu permettè, en même temps, de caouser des dorains potins d'la s'maine.

**Françouèse** : avé él've sans allocation ni médaille six garçailles qui fesint lou tour lou cher-nin dans la vie ... Oll'avé, depée son jeune temps eune passion secrète: Lire tous les livres qui li tombint sous les yeux . La r'traite et ses lunettes li permettint enfin de l'assouvir. Et

comme Oll'avé eune mémouère à faire pâlir de jalouse un ordinateur, o'finissé par en savaï des choses et des choses, qu'o'partagé sans s'faire prier et avec eune faconde intarissable.

**Thurine** : ielle, avoué qu'o n'avé pas les mêmes facilités. Son homme été mort d'accident et, jeune veuve, il li avé fallu trimer dur pour donner du pain , pas tourjou beurré, mée souvent avec des pommes quieutes ou un p'tit de r'maï, à sa nichée ... Ce qui ne hli avé pas laissé l'temps de lire L'envie ne li en manqué pourtant pas.

**Thurine** : Tu r'gardes-t'y, le dimanche véprée, à la télé, les p'tits garçailles qui chantent ? I's n'sont pas si empruntés que de n'ot'temps . Je n'tins pas nous si hardis!

**Françouèse** : Non, j 'arins nous z'eü honte !... J'r'garde cor mai l'histronef (tu sé, la machine à r'monter l'temps)... Eh bin , figure-tai que, sans machine, j'le r'monte mai oussi avec un vieux registre tout poussiéroux...

**Thurine** : Ah! qui qu'ia don d'écrit d'dans?

**Françouèse** : Pien d'choses su' la parouësse de Ste Anne du Cambout C'ée nos racines à nous, not'patrimouënne, comme i's disent astour .J't'en liré in p'tit, quand t'aras l'temps.

**Thurine** : Veur, bée sûr ... dée d'main!

Cée comm'ella que nos deux Cambutiades se lancèrent, avec eune ardeur toute juvénile, à la conquête de la " culture" . Le résultat, Si ça vous dit, elles veulent bien le partager caté vous.

---

### Français moderne

Une petite phrase d'André Maurois, académicien, qui, mine de rien, a stimulé en profondeur l'intellect de deux alertes personnes âgées du troisième âge et y a ravivé le virus (l'héritage de notre première Ève) de la curiosité. Deux dames (traduction du latin cambutiades, cambutiadis) aux prénoms bien de chez nous : Françoise et Thurine.

**Françoise** : Combien de sucres ?

**Thurine** : Tu sais bien que j'ai ma sucrette, à cause de mon diabète !

Vers quatre heures, nos deux "troisième âge" respectaient le rituel sacro-saint de la tasse de café et de la tartine beurrée. Ce qui leur permettait, en même temps, de discuter des derniers potins de la semaine.

**Françoise** : a élevé sans allocation ni médaille six garçons qui ont tous pris leur chemin dans la vie... Elle avait, depuis son jeune âge, une passion secrète : lire tous les livres qui

lui tombaient sous les yeux. La retraite et ses lunettes lui permettaient enfin de satisfaire cette passion. Et comme elle avait une mémoire à faire pâlir de jalouse un ordinateur, elle finissait par savoir beaucoup de choses, qu'elle partageait volontiers et avec une faconde intarissable.

**Thurine** : elle, avouait qu'elle n'avait pas eu les mêmes facilités. Son mari était mort dans un accident et, jeune veuve, il lui avait fallu travailler dur pour nourrir ses enfants, pas toujours avec du pain beurré, mais souvent avec des pommes cuites ou un peu de r'maï (restes)... Ce qui ne lui avait pas laissé le temps de lire. L'envie ne lui en manquait pourtant pas.

**Thurine** : Tu regardes, le dimanche après-midi, à la télé, les petits garçons qui chantent ? Ils ne sont pas aussi coincés que nous à notre époque. Je ne nous trouvais pas si hardis !

**Françoise** : Non, nous aurions eu honte !... Je regarde encore mieux l'histronef (tu sais, la machine à remonter le temps) ... Eh bien, figure-toi que, sans machine, je remonte le temps aussi avec un vieux registre tout poussiéreux...

**Thurine** : Ah ! qu'est-ce qui est écrit dedans ?

**Françoise** : Plein de choses sur la paroisse de Sainte Anne du Cambout. Ce sont nos racines, notre patrimoine, comme on dit maintenant. Je t'en lirai un peu, quand tu auras le temps.

**Thurine** : Oui, bien sûr... dès demain !

C'est ainsi que nos deux dames se sont lancées, avec une ardeur toute juvénile, à la conquête de la "culture". Le résultat, si cela vous intéresse, elles veulent bien le partager avec vous.



# Chapitre 1. Survol du contexte historique

## Ier siècle au Vème siècle

Texte original

---

**Thurine** : Depée quand que not' pays est habité?

**Françouèse** : Certains chercheurs de la préhistoire n'hésitent pas à affirmer que en Armnorique (Are Mor Ica: Le pays qui longe la mer. C'est ainsi que s'appelait notre Bretagne actuelle), l'homme serait apparu entre 300 000 et 400 000 ans avant JC . D'autres(découvertes en 1987 de Damgan) datent même cette présence de l'homme entre 600 000 et 200 000 avant JC.

**Thurine** : Comment qu'i's savent ellà?

**Françouèse** : Ils ont trouvé des pierres taillées en silex ou quartzite, des outils qui sont la preuve de l'existence d'êtres intelligents. Mais c'est surtout depuis 2000 ans environ que notre coin commence à participer à l'histoire...

**Thurine** : Ah! Comment 'là?

**Françouèse** : Eh ! bien, en ce temps-là...

**Thurine** : Te v'là qui caouse astour comme l'évangile!

**Françouèse** : Laisse-mai don, beurdasse ! ... En ce temps-là, l'Armorique était peuplée, sur les côtes de la mer, de tribus gauloises (qui étaient une branche de la grande famille celte) : les Namnètes (Loire Atlantique), les Vénètes (Morbihan), les Osismes (Finistère), les Coriosolites (Côtes d'Armor), les Rédonnes (Ille-et-Vilaine).

L'Armorique centrale n'était que landes et forêts . Forêts qu'on appellera plus tard Brocéliande et dont il ne reste plus que des parcelles (forêt de Painpont, de Lanouée(environ 3000 hectares).

**Thurine** : Y'avé don pas de monde par ici?

**Françouèse** : Non, il faudra attendre Jules César...

**Thurine** : Qui c'ée c't'i-là? Qui qui faisit don pour ellà ?

**Françouèse** : C'est un général de Rome, qui vers 120 avant JC , avait envahi la Gaule , fit prisonnier Vercingétorix et occupa le pays. Une partie de ses soldats campaient chez les

Andes(Maine-et-loire). L'officier qui les commandait s'appelait Brutus. Il fallait, bien sûr, du ravitaillement pour tous ces militaires.

**Thurine** : Eh ! veur, je n'ai pas oublié 1940-1945.

**Françouèse** : L'officier pensa à l'Annorique et envoya une délégation de soldats demander des provisions aux Vénètes et aux Coriosolites...

**Thurine** : Je songe qu'i's ne se laissèrent pas faire ?

**Françouèse** : Justement non. Mais les romains non plus. Puisqu'ils ne voulaient pas leur en vendre de bon coeur, ils allaient le prendre de force. Vers 57 avant J.C, César confia trois légions de soldats à l'un de ses officiers avec mission de marcher contre les Coriosolites. Lui-même commença la campagne contre les Vénètes, qui, excellents marins, résistèrent dans le golfe du Morbihan. Ils attaquèrent les galères romaines avec 220 bateaux à voiles. Poussés par le vent, leurs bateaux foncèrent sur les galères romaines à rames... Mais le vent vint à tomber, ce furent alors les romains qui se lancèrent à l'assaut des Armoricains. Les courageux Vénètes subirent la loi du plus fort César condamna les sénateurs Vénètes à mort et la population fut vendue à l'encan.

**Thurine** : Les pauv'es gens, i's perdirent tout. Ce César avé l' coeur du' !

**Françouèse** : Il fit quand même quelque chose de pas mauvais. Pour avoir l'oeil sur les Armoricains, il lui fallait sans doute des légionnaires, mais aussi des moyens de communication. Rappelle-toi : tout le milieu de l'Armorique n'était que forêts impénétrables, sauf pour les animaux sauvages. Il fit construire les fameuses voies romaines qui reliaient les centres importants d'Armorique. L'une d'elles nous concernait spécialement : celle qui allait de Corseul à Vannes. Elle passait à Torquilly (Coëtlogon), à la Ville Juhel et au Chef du Bos (Plumieux) et au Pas aux biches (les Forges). On en voit encore des traces sur la lande de Cranhoët (Le Cambout) entre le ruisseau la Blaie (qui sépare les Côtes d'Armor du Morbihan) et la forêt de Lanouée.

**Thurine** : L'occupation romaine durit-y longtemps ?

**Françouèse** : Oui, plusieurs siècles. Mais elle eut du bon. Par ses voies de communication, elle désenclavait le pays et apportait une civilisation qui se développa surtout du Ier au IIIème Siècle et l'apparition du christianisme.

Tel ne fut pas le cas pour d'autres envahisseurs qui ,eux, ravagèrent l'Armorique. Vers l'an 200, il y eut les Alamans, les Germains. Vers 400, ce fut le tour des Goths et Wisigoths...

**Thurine** : Qu'ieux drôles de noms mon d'funt peure appelé li ceux qui n'li plaisint pas : "Es-pèce d'Ostrogoths !"

**Françouèse** : En 486, il y eut les Francs qui venaient de Belgique et battirent les Gallo-romains à Soissons et poussèrent jusqu'en Armorique.

Vers 480, les visites intéressées continuèrent encore. Mais, à vrai dire, les nouveaux envahisseurs étaient plutôt des réfugiés. Les Bretons de Grande-Bretagne avaient été, eux aussi, envahis par les Pictes, les Scots et les Saxons. Beaucoup d'entr'eux furent en barques, traversèrent la Manche et abordèrent sur les côtes d'Armorique. Parmi ces émigrants du pays de Galles et d'Irlande, il y avait des moines : Brieuc, Cado, Gildas, Méen..., qui fondèrent des monastères, ouvrirent des écoles et évangélisèrent leur nouvelle patrie.

---

#### Français moderne

**Thurine** : Depuis quand notre région est-elle habitée ?

**Française** : Certains chercheurs de la préhistoire n'hésitent pas à affirmer qu'en Armorique (Are Mor Ica : Le pays qui longe la mer. C'est ainsi qu'on appelait notre Bretagne actuelle), l'homme serait apparu entre 300 000 et 400 000 ans avant JC. D'autres (découvertes en 1987 à Damgan) datent même cette présence de l'homme entre 600 000 et 200 000 avant JC.

**Thurine** : Comment le savent-ils ? **Française** : Ils ont trouvé des pierres taillées en silex ou quartzite, des outils qui sont la preuve de l'existence d'êtres intelligents. Mais c'est surtout depuis environ 2000 ans que notre coin commence à participer à l'histoire...

**Thurine** : Ah ! Comment ça ? **Française** : Eh bien, à cette époque...

**Thurine** : Tu parles maintenant comme l'évangile !

**Française** : Laisse-moi donc, bavarde ! ... À cette époque, l'Armorique était peuplée, sur les côtes de la mer, de tribus gauloises (qui étaient une branche de la grande famille celte) : les Namnètes (Loire Atlantique), les Vénètes (Morbihan), les Osismes (Finistère), les Coriosolites (Côtes d'Armor), les Rédones (Ille-et-Vilaine).

L'Armorique centrale n'était que landes et forêts. Des forêts qu'on appellera plus tard Brocéliande et dont il ne reste plus que des parcelles (forêt de Paimpont, de Lanouée, environ 3000 hectares).

**Thurine** : Il n'y avait donc pas de monde par ici ? **Française** : Non, il faudra attendre Jules César...

**Thurine** : Qui est-ce celui-là ? Que faisait-il ici ?

**Françoise** : C'était un général de Rome, qui vers 120 avant JC, avait envahi la Gaule, fait prisonnier Vercingétorix et occupé le pays. Une partie de ses soldats campaient chez les Andes (Maine-et-Loire). L'officier qui les commandait s'appelait Brutus. Il fallait, bien sûr, du ravitaillement pour tous ces militaires.

**Thurine** : Eh bien, je n'ai pas oublié 1940-1945. **Françoise** : L'officier pensa à l'Armorique et envoya une délégation de soldats demander des provisions aux Vénètes et aux Coriosolites...

**Thurine** : Je suppose qu'ils ne se laissèrent pas faire ?

**Françoise** : Justement non. Mais les Romains non plus. Puisqu'ils ne voulaient pas leur en vendre de bon cœur, ils allaient le prendre de force. Vers 57 avant JC, César confia trois légions de soldats à l'un de ses officiers avec la mission de marcher contre les Coriosolites. Lui-même commença la campagne contre les Vénètes, qui, excellents marins, résistèrent dans le golfe du Morbihan. Ils attaquèrent les galères romaines avec 220 bateaux à voiles. Poussés par le vent, leurs bateaux foncèrent sur les galères romaines à rames... Mais le vent tomba, ce furent alors les Romains qui se lancèrent à l'assaut des Armoricains. Les courageux Vénètes subirent la loi du plus fort. César condamna les sénateurs Vénètes à mort et la population fut vendue aux enchères.

**Thurine** : Les pauvres gens, ils perdirent tout. Ce César avait un cœur dur ! **Françoise** : Il fit quand même quelque chose de bien. Pour surveiller les Armoricains, il lui fallait des légionnaires, mais aussi des moyens de communication. Souviens-toi : tout le centre de l'Armorique n'était que forêts impénétrables, sauf pour les animaux sauvages. Il fit construire les fameuses voies romaines qui reliaient les centres importants d'Armorique. L'une d'elles nous concernait spécialement : celle qui allait de Corseul à Vannes. Elle passait à Torquilly (Coëtlogon), à la Ville Juhel et au Chef du Bos (Plumieux) et au Pas aux biches (les Forges). On en voit encore des traces sur la lande de Cranhoët (Le Cambout) entre le ruisseau la Blaie (qui sépare les Côtes d'Armor du Morbihan) et la forêt de Lanouée.

**Thurine** : L'occupation romaine a duré longtemps ?

**Françoise** : Oui, plusieurs siècles. Mais elle eut du bon. Par ses voies de communication, elle désenclavait le pays et apportait une civilisation qui se développa surtout du Ier au IIIème siècle et l'apparition du christianisme. Tel ne fut pas le cas pour d'autres envahisseurs qui, eux, ravagèrent l'Armorique. Vers l'an 200, il y eut les Alamans, les Germains. Vers 400, ce fut le tour des Goths et Wisigoths...

**Thurine** : Quels drôles de noms ! Mon défunt père appelait ceux qui ne lui plaisaient pas : "Espèce d'Ostrogoth !" Françoise : En 486, il y eut les Francs qui venaient de Belgique et battirent les Gallo-romains à Soissons et poussèrent jusqu'en Armorique. Vers 480, les visites intéressées continuaient encore. Mais, à vrai dire, les nouveaux envahisseurs étaient plutôt des réfugiés. Les Bretons de Grande-Bretagne avaient été, eux aussi, envahis par les Pictes, les Scots et les Saxons. Beaucoup d'entre eux fuirent en barques, traversèrent la Manche et abordèrent sur les côtes d'Armorique. Parmi ces émigrants du pays de Galles et d'Irlande, il y avait des moines : Brieuc, Cado, Gildas, Méen..., qui fondèrent des monastères, ouvrirent des écoles et évangélisèrent leur nouvelle patrie.

## Vème siècle au XIIème siècle

---

Texte original

**Thurine** : Ou est-ce que ces mouënes s'installèrent ?

**Françouès** : Eh ! bien, tout naturellement sur les côtes, ou la population avait accepté l'influence romaine (les romains quittèrent l'Armorique au XIème Siècle) : Lunaire sur la Rance, Brieuc sur le Gouët, Gildas dans la presqu'île de Rhuis, etc. Quelques-uns pénétrèrent ensuite dans l'intérieur du pays : Méen, par exemple à Paimpont ... Leurs monastères devinrent des centres de culture au propre et au figuré.

**Thurine** : Mée, not'coin par ici n'avé, li, rien ?

**Françouès** : Not'coin, comme tu dis, qui n'était que forêt et qui s'appelait Poutrecoët (qui voulait dire pays à travers les bois, est devenu le Porhoët), allait lui aussi s'éveiller. Bien sûr, il passait beaucoup de monde sur la voie romaine de Corseul à Vannes ; mais il en fallait qui restent ...

**Thurine** : Qui c'ée qui commencit ?

**Françouès** : Ceci se passa vers l'année 540. Le pionnier fut un moine du nom de Mioc (disciple de St Méen en Grande Bretagne). Venu en Armorique avec un groupe de bretons, ils se dirigèrent vers la forêt centrale, à la recherche d'un lieu où ils pourraient s'établir. Notre "coin" dut sans doute leur convenir, car ils décidèrent d'y fonder un "plou". On dirait maintenant une paroisse, à laquelle ils donnèrent le nom de "Plou-Mioc" (qui se transformera au cours des âges en Plumieux). Une paroisse qui allait devenir le centre de toute la

région et comprenait les territoires de Plumieux, St Etienne, La Chèze, Les futurs Cambout et Coëtlogon, La Trinité-Porhoët et une partie de Mohon.

**Thurine** : Ca n'sée pas fait en un jou, bée sûr?

**Françouès** : Oh ! non. Les premiers arrivés se mirent au travail. Il fallait déboiser, construire des maisons, cultiver la terre libre, semer, élever des bêtes. La manne ne leur tombait pas du ciel . Mioc, lui, assurait la nourriture spirituelle et l'évangélisation.

**Thurine** :l's donnint bée du ma', les pauv's gens !

**Françouès** : Oui, le travail était dur. Mais au moins, après les jours difficiles qu'ils avaient vécus, ils avaient la sécurité.

**Thurine** : ils l'avint bée gagnée, les pauv's Bertons

**Françouès** : Malheureusement, c'était trop beau pour durer.... Quarante ans ne s'étaient pas écoulés que les Francs de Clovis envahissaient la Gaule, peuplée de Gallo-romains et battaient ceux-ci à Soissons en 486.

Vers 845, ce sont les normands qui envahirent l'Armorique.

Ils reviendront plusieurs fois, pillant et massacrant tout sur leur passage. Devant pareille calainité, les pauvres habitants s'enfuirent et ailèrent chercher refuge et sécurité chez les Francs. Cet exil, qui commença vers 919, dura vingt ans ... A leur retour au pays, les exilés avaient changé de mentalité à cause des événements qu'ils avaient vécus et qu'ils allaient encore vivre.

**Thurine** :Ah ! qui qui les changit don'comm'ella?

**Françouès** : Une première constatation les Bretons, qui avaient fondés "PlouMioc" parlaient leur langue bretonne, importée de Grande Bretagne. Il en reste encore des traces dans certains noms de village, comme Penhoët...

Chez les francs, ils se mirent à parler comme eux. A leur retour ils continuèrent à parler une sorte de gallo-romain.

**Thurine** : Cée ventyée d'la qu'est venu notre patouais?

**Françouès** : Ca ne serait pas étonnant ! ... Une deuxième constatation : sous la pression des bouleversements de l'époque, le pays se transforme et la féodalité apparaît en Armorique , comme chez les Francs.

L'Armorique se divise en plusieurs comtés, dont celui de Rennes. Ce comté comprenait le centre du pays de Rennes à Rostrenen sur une longueur de 20 à 30 lieues et une largeur de 10 à 12 lieues.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le Comte de Rennes, à cause des difficultés de administration de son comté, procéda à un remembrement de son territoire et y tailla trois seigneuries ( Gaël, Lohéac, Malestroit). Il se réserva un beau domaine, dont le chef-lieu était Ploërmel. Quant à l'autre portion, qui était à déboiser défricher et peupler. Il la confia au premier vicomte du Porhoët...

Ce Vicomte avait pour nom Juthuël. Mais celui qui semble avoir marqué le plus fut Guéthénoc, qui résidait à Château-Thro (en Guilliers). C'est lui qui commença la construction du château de Josselin (1008). Il mourut en 1040 et fut inhumé à Redon.

Il laissait trois fils : Josselin, Maingui et Tugdual. L'aîné Josselin hérita du titre et fut vicomte du Porhoët de 1040 à 1074. Il acheva la construction du château de Josselin et fit de cette ville la capitale du Porhoët.

Ses successeurs furent son fils Eudon (1074 - 1092) Josselin II (1092 - 1116) et Geoffroi (1116-1142).

Ce dernier, vers 1120, fit un nouveau remembrement. Le même se réserva la partie à l'est de l'Oust ; la partie à l'Ouest de l'Oust échut à son frère Alain qui devint le premier Vicomte de Rohan.

En 1603, le 3<sup>e</sup> remembrement réduira de moitié le comté de Geoffroi, à partir d'une ligne Ville Jégu, Le Cambout, Plumieux, La Trinité-Porhoët Laurenan, Langourla.

**Thurine** : Mée, que devené le Plou-mioc du début dans tout ella?

**Françouèse** : Eh! bien, le grand Plou-Mioc d'origine fut lui aussi amputé. Il se retrouva réduit à son seul territoire actuel et à ses secteurs de Coëtlogon et du Cambout.

Français moderne

---

**Thurine** : Où est-ce que ces moines se sont installés ?

**Françoise** : Eh bien, tout naturellement sur les côtes, où la population avait accepté l'influence romaine (les Romains quittèrent l'Armorique au XI<sup>e</sup> siècle) : Lunaire sur la Rance, Brieuc sur le Gouët, Gildas dans la presqu'île de Rhuys, etc. Certains se sont ensuite installés dans l'intérieur du pays : Méen, par exemple à Paimpont... Leurs monastères sont devenus des centres de culture au propre et au figuré.

**Thurine** : Mais, notre coin par ici, il n'y avait rien ?

**Françoise** : Notre coin, comme tu dis, qui n'était que forêt et s'appelait Poutrecoët (qui signifiait pays à travers les bois, devenu le Porhoët), allait lui aussi s'éveiller. Bien sûr, il y avait beaucoup de passage sur la voie romaine de Corseul à Vannes ; mais il fallait des gens pour rester...

**Thurine** : Qui a commencé ?

**Françoise** : Cela s'est passé vers l'année 540. Le pionnier fut un moine du nom de Mioc (disciple de Saint Méen en Grande-Bretagne). Venu en Armorique avec un groupe de Bretons, ils se dirigèrent vers la forêt centrale, à la recherche d'un endroit où s'établir. Notre "coin" a dû leur plaire, car ils décidèrent d'y fonder un "plou". On dirait maintenant une paroisse, qu'ils ont nommée "Plou-Mioc" (qui deviendra au fil des ans Plumieux). Une paroisse qui allait devenir le centre de toute la région et comprenait les territoires de Plumieux, Saint-Étienne, La Chèze, les futurs Cambout et Coëtlogon, La Trinité-Porhoët et une partie de Mohon.

**Thurine** : Ça ne s'est pas fait en un jour, bien sûr ?

**Françoise** : Oh ! non. Les premiers arrivés se mirent au travail. Il fallait déboiser, construire des maisons, cultiver la terre libre, semer, élever des bêtes. La manne ne leur tombait pas du ciel. Mioc, lui, assurait la nourriture spirituelle et l'évangélisation.

**Thurine** : Ils ont dû en baver, les pauvres gens !

**Françoise** : Oui, le travail était dur. Mais au moins, après les jours difficiles qu'ils avaient vécus, ils avaient la sécurité.

**Thurine** : Ils l'avaient bien méritée, les pauvres Bretons.

**Françoise** : Malheureusement, c'était trop beau pour durer... Quarante ans ne s'étaient pas écoulés que les Francs de Clovis envahissaient la Gaule, peuplée de Gallo-romains, et battaient ceux-ci à Soissons en 486. Vers 845, ce sont les Normands qui envahirent l'Armorique. Ils reviendront plusieurs fois, pillant et massacrant tout sur leur passage. Devant pareille calamité, les pauvres habitants s'enfuirent et allèrent chercher refuge et sécurité chez les Francs. Cet exil, qui commença vers 919, dura vingt ans... À leur retour au pays, les exilés avaient changé de mentalité à cause des événements qu'ils avaient vécus et qu'ils allaient encore vivre.

**Thurine** : Ah ! Qu'est-ce qui les a changés comme ça ?

**Françoise** : Une première constatation : les Bretons, qui avaient fondé "Plou-Mioc", parlaient leur langue bretonne, importée de Grande-Bretagne. Il en reste encore des traces dans certains noms de village, comme Penhoët... Chez les Francs, ils se mirent à parler comme eux. À leur retour, ils continuèrent à parler une sorte de gallo-romain.

**Thurine** : C'est de là que vient notre patois ?

**Françoise** : Ça ne serait pas étonnant ! ... Une deuxième constatation : sous la pression des bouleversements de l'époque, le pays se transforme et la féodalité apparaît en Armorique, comme chez les Francs. L'Armorique se divise en plusieurs comtés, dont celui de Rennes. Ce comté comprenait le centre du pays, de Rennes à Rostrenen, sur une longueur de 20 à 30 lieues et une largeur de 10 à 12 lieues. Au XI<sup>e</sup> siècle, le comte de Rennes, à cause des difficultés d'administration de son comté, procéda à un remembrement de son territoire et y tailla trois seigneuries (Gaël, Lohéac, Malestroit). Il se réserva un beau domaine, dont le chef-lieu était Ploërmel. Quant à l'autre portion, qui était à déboiser, défricher et peupler, il la confia au premier vicomte du Porhoët... Ce vicomte avait pour nom Juthuël. Mais celui qui semble avoir marqué le plus fut Guéthénoc, qui résidait à Château-Thro (en Guilliers). C'est lui qui commença la construction du château de Josselin (1008). Il mourut en 1040 et fut inhumé à Redon. Il laissait trois fils : Josselin, Maingui et Tugdual. L'aîné, Josselin, hérita du titre et fut vicomte du Porhoët de 1040 à 1074. Il acheva la construction du château de Josselin et fit de cette ville la capitale du Porhoët. Ses successeurs furent son fils Eudon (1074 - 1092), Josselin II (1092 - 1116) et Geoffroi (1116-1142). Ce dernier, vers 1120, fit un nouveau remembrement. Il se réserva la partie à l'est de l'Oust ; la partie à l'ouest de l'Oust échut à son frère Alain qui devint le premier vicomte de Rohan. En 1603, le troisième remembrement réduira de moitié le comté de Geoffroi, à partir d'une ligne Ville Jégu, Le Cambout, Plumieux, La Trinité-Porhoët, Laurenan, Langourla.

**Thurine** : Mais, qu'est devenu le Plou-Mioc du début dans tout ça ? **Françoise** : Eh bien, le grand Plou-Mioc d'origine fut lui aussi amputé. Il se retrouva réduit à son seul territoire actuel et à ses secteurs de Coëtlogon et du Cambout.

## **XII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle**

---

Texte original

*Thurine* : Ah ! nous v'là tout comme arrivés au Cambout!

*Françouèse* : Oui, c'est au XIIème siècle que le nom du Cambout entre dans l'histoire connu d'abord sous le nom de Quembot, puis Quembout, c'est au 14ème siècle qu'il aura son vrai nom: Cambout!

*Thurine* : Pourquoi qu'i's nous ont baptisés du nom-là ?

*Françouèse* : Tout simplement parce qu'il y avait ici un château et une famille du nom-là... Voici ce qu'écrivit :

Près des confins des départements des Côtes du Nord et du Morbihan, sur le territoire de Plumieux ( qui relevait jadis de l'évêché de Saint-Brieuc et du Comté du Porhoët), on voit encore, au village du Cambout, les restes d'un vieux manoir. Là, dans un vieux château fort, sur l'un des reliefs de ce pays accidenté, où l'on trouve des traces de l'occupation romaine, vivait au 12ème siècle, le sire Alain du Cambout, chevalier preux de vieille race et l'un des plus fâcheux serviteurs des ducs de Bretagne.

—R. Kerviler dans son livre «la Bretagne et l'académie»

Son blason se lisait :

De gueules (rouge)  
à trois fasces ( bandes horizontales )  
échiquetées ( divisées en carrés d'échiquier)  
d'argent (blancs)  
d'azur(bleus)

Sire Alain possédait cette terre du Cambout, qui relevait des Comtes du Porhoët.

Les quatre premiers descendants d'Alain sont mentionnés dans les chartes du 13ème siècle avec le titre de chevalier ou miles. Ce qui, à cette époque, indiquait une noblesse de race, mais aussi une illustration personnelle, car on ne naissait pas chevalier, on le devenait par ses hauts faits.

*Thurine* : Y'en a-t-i' z'ut b'fot d'seigneurs du Cambout?

*Françouèse* : On ne peut pas les nommer tous, mais en voici quelques-uns qui se sont distingués spécialement :

Français moderne

---

Thurine : Ah ! Nous voilà presque arrivés au Cambout !

Françoise : Oui, c'est au XI<sup>e</sup> siècle que le nom du Cambout entre dans l'histoire, connu d'abord sous le nom de Quembot, puis Quembout, et c'est au XIV<sup>e</sup> siècle qu'il prend son nom définitif : Cambout !

Thurine : Pourquoi nous ont-ils baptisés de ce nom-là ? Françoise : Tout simplement parce qu'il y avait ici un château et une famille portant ce nom... Voici ce qu'a écrit :

"Près des confins des départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan, sur le territoire de Plumieux (qui relevait jadis de l'évêché de Saint-Brieuc et du comté du Porhoët), on voit encore, au village du Cambout, les restes d'un vieux manoir. Là, dans un vieux château fort, sur l'un des reliefs de ce pays accidenté, où l'on trouve des traces de l'occupation romaine, vivait au XI<sup>e</sup> siècle, le sire Alain du Cambout, chevalier preux de vieille race et l'un des plus fidèles serviteurs des ducs de Bretagne." —R. Kerviler dans son livre « La Bretagne et l'Academie »

Son blason se lisait : De gueules (rouge) à trois fasces (bandes horizontales) échiquetées (divisées en carrés d'échiquier) d'argent (blancs) d'azur (bleus)

Sire Alain possédait cette terre du Cambout, qui relevait des comtes du Porhoët. Les quatre premiers descendants d'Alain sont mentionnés dans les chartes du XIII<sup>e</sup> siècle avec le titre de chevalier ou miles. Ce qui, à cette époque, indiquait une noblesse de race, mais aussi une distinction personnelle, car on ne naissait pas chevalier, on le devenait par ses hauts faits.

Thurine : Y a-t-il eu beaucoup d'autres seigneurs du Cambout ?

Françoise : On ne peut pas tous les nommer, mais en voici quelques-uns qui se sont distingués particulièrement :

## **Alain II**

---

Fils de Gilbert et Marguerite de Matignon, qui servit sous Duguesclin en 1371, fut échanson du duc de Monfort en 1371 ; écuyer de la duchesse de Bretagne en 1410 et échanson à la cour du duc Jean V en 1415.

## **Jean du Cambout**

---

Frère d'Alain, qui fut tué pendant la guerre de succession à la bataille d'Auray en 1364 ; Il combattait sous la bannière du vicomte de Rohan qui soutenait la cause de Jeanne de Penthièvre ( dite Jeanne la Boiteuse), femme de Charles de Blois, contre le Comte de Monfort. Au retour de cette bataille (note une requête de 1546), les soldats du duc de Monfort, passant dans la région, pillèrent et brûlèrent le manoir des Du Cambout, "n'y laissant ni meubles ni lettres aucunes."

## **Etienne du Cambout**

---

Fils ainé d'Alain III et Jeanne de Toumernine, qui naquit au château du Cambout dans la deuxième moitié du 14ème siècle. Il fut écuyer et échanson du roi de France Charles VI, en 1406. Puis échanson du duc de Bretagne en 1425, capitaine de Chatel-Audren en 1425, de la Hunaudaye et de Moncontour en 1429. Il mourut en 1442.

## **René du Cambout**

---

Marié à Françoise Baie ( dame de Coislin). Il ajouta à son titre celui de la seigneurie de Coislin, seigneurie qui devint marquisat. Il fut commissaire des guerres en 1552 et capitaine des gentilhommes de l'évêché de St-Brieuc.

A partir de 1537, René et son épouse n'habitèrent plus régulièrement le château du Cambout, ils en firent un pied-à-terre.

Lorsque le château du Cambout fut détruit au temps de la ligue, la famille le fit reconstruire et fit planter des arbres au sud de l'habitation. Arbres qui ont été abattus.

## **Henri Charles du Cambout**

---

Fils du duc de Coislin du Cambout et Magdeleine du Halgouët), qui naquit à Paris le 5 septembre 1664. Il fut nommé évêque de Metz en 1697 , sacré le 22 septembre 1697 dans l'église des Feuillants (Paris) par le cardinal du Cambout de Coislin, son oncle, évêque d'Orléans.

Premier aumônier du roi en 1700. Élu à l'Académie Française en 1710, son parrain commença son discours de réception, en latin, par ces mots: "O Cambutiaduin clara gens ... "( O famille illustre des du Cambout ).

Il mourut le 28 novembre 1732, à l'âge de 68 ans et fut inhumé dans la chapelle des pères de Nazareth (rue du Temple) . Avec lui s'éteignaient la pairie de Coislin et la branche aînée de la famille.

## **1Pierre Adolphe du Cambout**

---

Le dernier à porter le nom des Du Cambout de la branche cadette de Coislin. Il est décédé au château de Nogentel (Marne) le 2 septembre 1873. Aux 18ème et 19èmes siècles, le château et les terres devinrent la propriété des familles de Valori, de St-Pem et du Halgouët... qui ont joué un rôle important dans la fondation de la paroisse de Sainte-Anne-du-Cambout.

# Fondation de la paroisse Sainte Anne du Cambout

---

## Avant 1860 : Village de Plumieux

Texte original

**Thurine** : Comment que ça s'passé don' avant 1860 ?

**Françouèse** : Le bourg actuel du Cambout et les villages faisaient partie de la commune et de la paroisse de Plumieux...

**Thurine** : I's dépendint don' du meure et du recteu de Plumieux ?

**Françouèse** : Oui,pour les enterrements, les mariages, les baptêmes, les certificats de toutes sortes... sans oublier, bien sûr, les impôts ..., il fallait aller là-bas !

**Thurine** : Pour la messe du dimanche oussi ?

**Françouèse** :Non, quand même. Le château avait une chapelle, que les seigneurs du Cambout avaient fait bâtir en 1633, d'après une inscription sculptée dans une pierre de la grande porte d'entrée. La chapelle était dédiée à Ste-Anne.

**Thurine** : Pourquai à Ste-Anne ?

**Françouèse** : On ne sait pas au juste la raison. Mais on peut penser que c'était par dévotion à Ste Anne, qui était apparue à Nicolazic. Quelques années avant en 1624, et aussi en souvenir de Jean du Cambout, qui fut tué à la bataille d'Auray pendant la guerre de succession, en 1634, au service de Charles de Blois contre Jean de Montfort. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que Sainte Anne est notre patronne !

**Thurine** : Mée, qui v'née dire la messe le dimanche ?

**Françouèse** : C'est une ordonnance de l'évêque de St-Brieuc qui nous l'apprend. Cette ordonnance date de 1842 et dit :

---

*"Une messe matinale sera célébrée ( en la chapelle Ste Anne-du-Cambout) chaque dimanche et fête d'obligation. L'un des vicaires de Plumieux en sera chargé à son tour."*

—Ordonnance signée par Mgr Lemée.

---

## Français moderne

---

**Thurine :** Comment cela se passait-il donc avant 1860 ?

**Françouèse :** Le bourg actuel du Cambout et les villages faisaient partie de la commune et de la paroisse de Plumieux...

**Thurine :** Ils dépendaient donc du maire et du recteur de Plumieux ?

**Françouèse :** Oui, pour les enterrements, les mariages, les baptêmes, les certificats de toutes sortes... sans oublier, bien sûr, les impôts... il fallait aller là-bas !

**Thurine :** Pour la messe du dimanche aussi ?

**Françouèse :** Non, quand même. Le château avait une chapelle, que les seigneurs du Cambout avaient fait construire en 1633, selon une inscription gravée sur une pierre de la grande porte d'entrée. La chapelle était dédiée à Sainte-Anne.

**Thurine :** Pourquoi à Sainte-Anne ?

**Françouèse :** On ne sait pas exactement pourquoi. Mais on peut penser que c'était par dévotion à Sainte-Anne, qui était apparue à Nicolazic quelques années avant, en 1624. Et aussi en mémoire de Jean du Cambout, qui fut tué à la bataille d'Auray pendant la guerre de succession, en 1364, au service de Charles de Blois contre Jean de Montfort. Sainte-Anne est notre patronne depuis longtemps !

**Thurine :** Mais, qui venait dire la messe le dimanche ?

**Françouèse :** C'est une ordonnance de l'évêque de Saint-Brieuc qui nous l'indique. Cette ordonnance date de 1842 et dit :

---

*"Une messe matinale sera célébrée ( en la chapelle Ste Anne-du-Cambout) chaque dimanche et fête d'obligation. L'un des vicaires de Plumieux en sera chargé à son tour."*

—*Ordonnance signée par Mgr Lemée.*

---

## 1860 : Erection en Paroisse

---

Texte original

**Thurine** : Quand est-ce don que le Cambout est devenu paroësse ?

**Françouèse** : C'est le 17 septembre 1860 que Mgr Martial, évêque de Saint-Brieuc, érigeait Ste Anne du Cambout en paroisse :

"Nous, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, vu notre ordonnance du 16 septembre 1860, qui soustrait à la juridiction du recteur de Plumieux et érige en paroisse au spirituel la section de Ste Anne du Cambout précédemment dépendante de Plumieux.

Considérant qu'il est nécessaire que l'église de Ste-Anne-du-Cambout (c'est à dire la chapelle Ste Anne) ait une commission chargée d'administrer les deniers nécessaires à l'entretien du culte paroissial ... Ordonnons ce qui suit:

*Art. 1:* Une commission est instituée à l'effet d'administrer les deniers nécessaires à l'entretien du culte dans l'église de Ste Anne du Cambout, nouvellement érigée en paroisse.

*Art. 2:* Les sieurs Jean Marie Morel, Mathurin Le Clinche, Pierre Le Texier, Mathurin Lorent sont nommés membres de la commission susdite. Mr le Recteur est membre de droit.

*Art. 3:* La commission ci-dessus nommée se confonnera dans la gestion des deniers de l'église de Ste Anne du Cambout aux dispositions du décret 1809 en tout ce qui sera compatible à son état de fabrique

Le 20 décembre 1862, un décret impérial érigeait la nouvelle paroisse en succursale. Le traitement du desservant (rémunéré jusque là par la paroisse) fut payé par le Ministère des Cultes à partir du 1er janvier 1863

**Thurine** : Combée d'villages comperné la jeune paroësse?

**Françouèse** : En plus du bourg, il y en avait 23, dont voici les noms: Tréhorel, Ker-Joseph, La Vallée, Blaye, Launay, La Folie, Gastry, Beau-Soleil, Belle-Etoile, Fougeray, Pingréal,

Ville-Océac, Châtaigneraie, Kerfeux, Roche-Morel (côté Cambout), Ville-Jégu, Penhouët, Clôtures, Bel-Air, Ville Mainguy, Bourgeoreil, Valléon, Planchette.

**Thurine** : Comment s'appelé not' premier recteu ? Et combée qu'ien a z'eü ?

**Françouèse** : Le premier nommé par l'évêque fut l'abbé Joseph Taillard, qui resta 2 ans (1860-1862) Lui ont succédé jusqu'à ce jour:

L'abbé Joseph Foeillet (1862-1864)

L'abbé Allain (1864-1865)

L'abbé J F Le Clézio (1865-1884)

L'abbé Yves Marie Louesdon (1885-1894)

L'abbé J M Terlet (1894-1896)

L'abbé A Berthelot (1896-1899)

L'abbé J Golvais (1899-1903)

L'abbé E Rouxel (1903-1915)

L'abbé S Gallais (1915-1929)

L'abbé J Garnier (1929-1951)

L'abbé F Riotial (1951-1959)

L'abbé A Perrin (1959-1987)

En 1987 : La crise générale des vocations sacerdotales se fait douloureusement sentir dans notre diocèse. Elle oblige l'évêque et son conseil épiscopal à restructurer les paroisses. Ste Anne du Cambout (avec ses 548 habitants) en est victime. Elle garde ses prérogatives paroissiales, mais perd son recteur résident. Elle rentre sous la houlette pastorale du recteur de Plumieux. Recteurs non-résidents L'abbé Guy Marchand (1987-1997).

**Thurine** : Y'avé oussi des vicaires dans l'temps ?

**Françouèse** : Oui, il y en a eu 7:

L'abbé Baron (1864-1874)

L'abbé Le Moine (1874-1880)

L'abbé Guguen (1880-1892)

L'abbé Jaffrain (1892-1894)

L'abbé Lacroix (1894-1899)

L'abbé Frostin (1899-1902)

L'abbé E Pacheu (1902-1926)

**Thurine** : Ca fait vingt prêt's que l'évêque nous a envoyés, mée la parouësse en a donné aussi!

**Françouèse** : Oui, dix-huit, qui sont nés sur le territoire de la paroisse : sept ont été baptisés à Plumieux et onze à Ste Anne du Cambout. La paroisse a aussi donné à l'église plusieurs religieuses, dont les noms et le nombre ne sont pas mentionnés aux archives.

**Thurine** : Pourquai que la parouësse ne s'appelle pas (comme à Ste Anne d'Auray) Ste Anne du Cambout ?

**Françouèse** : L'un des premiers recteurs (L'abbé Le Clézio ) essaya pourtant, ..... Agacé de n'entendre que le seul mot "Cambout" pour désigner la paroisse, il fit signer par les paroisiens une pétition demandant qu'on dise "Ste Anne du Cambout.". Il adressa cette pétition à l'évêque de St-Brieuc, Mgr David, avec prière de la présenter au préfet. La réponse de ce dernier fût que le décret impérial ne portait que "section du Cambout." et qu'en conséquence il ne pouvait donner suite à la pétition. "Ce qui est écrit est écrit.", concluait-il comme un certain Pilate !

**Thurine** : Le "meure" aré ventiée pu faire quèque chose !

**Françouèse** : Mais il n'y avait pas de maire à ce moment-là! ... Si Ste Anne du Cambout était paroisse depuis 1860, elle n'était pas encore commune. Le dossier de demande était incomplet et traînait dans les tiroirs de la Préfecture. Le Conseil d'Arrondissement avait émis un avis favorable et le Conseil Général avait voté l'acceptation. Le Recteur du temps proposa ses services pour compléter le dossier et les pièces manquantes furent envoyées à la Préfecture... Le 13 janvier 1866, le décret impérial paraissait érigéant "Le Cambout" en commune.

La liste des maires du Cambout :

Mathurin Morel (1866-1870)  
Yves-Marie Le Texier (1870-1909)  
Jean Taloté (1909-1929)  
Jean Baptiste Brajeul (1929-1963)  
Edouard Michard (1964-1977)  
Gilles Nizan (1977-1991)  
Marcel Connan (1991-1995)  
Jean-Noël Lagueux (1995-2023)

Français moderne

---

**Thurine :** Quand est-ce que Le Cambout est devenu une paroisse ?

**Françouèse :** C'est le 17 septembre 1860 que Monseigneur Martial, évêque de Saint-Brieuc, érigea Sainte-Anne du Cambout en paroisse :

"Nous, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, vu notre ordonnance du 16 septembre 1860, qui soustrait à la juridiction du recteur de Plumieux et érige en paroisse au spirituel la section de Sainte-Anne du Cambout, précédemment dépendante de Plumieux.

Considérant qu'il est nécessaire que l'église de Sainte-Anne-du-Cambout (c'est-à-dire la chapelle Sainte-Anne) ait une commission chargée d'administrer les fonds nécessaires à l'entretien du culte paroissial... nous ordonnons ce qui suit :

Article 1 : Une commission est instituée pour administrer les fonds nécessaires à l'entretien du culte dans l'église de Sainte-Anne du Cambout, nouvellement érigée en paroisse.

Article 2 : Les sieurs Jean-Marie Morel, Mathurin Le Clinche, Pierre Le Texier, Mathurin Lorient sont nommés membres de cette commission. Monsieur le Recteur en est membre de droit.

Article 3 : La commission susmentionnée se conformera dans la gestion des fonds de l'église de Sainte-Anne du Cambout aux dispositions du décret de 1809 en tout ce qui sera compatible avec son statut de fabrique."

Le 20 décembre 1862, un décret impérial érigeait la nouvelle paroisse en succursale. Le traitement du desservant (jusque-là payé par la paroisse) fut pris en charge par le Ministère des Cultes à partir du 1er janvier 1863.

**Thurine :** Combien de villages comptait la jeune paroisse ?

*Cambout*

**Françouèse :** En plus du bourg, il y en avait 23, dont voici les noms : Tréhorel, Ker-Joseph, La Vallée, Blaye, Launay, La Folie, Gastry, Beau-Soleil, Belle-Etoile, Fougeray, Pingréal, Ville-Océac, Châtaigneraie, Kerfeux, Roche-Morel (côté Cambout), Ville-Jégu, Penhouët, Clôtures, Bel-Air, Ville Mainguy, Bourgeoreil, Valléon, Planchette.

**Thurine :** Comment s'appelait notre premier recteur ? Et combien y en a-t-il eu ?

**Françouèse :** Le premier nommé par l'évêque fut l'abbé Joseph Taillard, qui resta 2 ans (1860-1862). Lui ont succédé jusqu'à ce jour :

- L'abbé Joseph Foeillet (1862-1864)
- L'abbé Allain (1864-1865)
- L'abbé J. F. Le Clézio (1865-1884)
- L'abbé Yves Marie Louesdon (1885-1894)
- L'abbé J. M. Terlet (1894-1896)
- L'abbé A. Berthelot (1896-1899)
- L'abbé J. Golvais (1899-1903)
- L'abbé E. Rouxel (1903-1915)
- L'abbé S. Gallais (1915-1929)
- L'abbé J. Garnier (1929-1951)
- L'abbé F. Riotial (1951-1959)
- L'abbé A. Perrin (1959-1987)

En 1987, la crise générale des vocations sacerdotales se fit douloureusement sentir dans notre diocèse. Elle obligea l'évêque et son conseil épiscopal à restructurer les paroisses. Sainte-Anne du Cambout (avec ses 548 habitants) en fut victime. Elle conserva ses prérogatives paroissiales, mais perdit son recteur résident. Elle passa sous la houlette pastorale du recteur de Plumieux. Recteurs non-résidents : l'abbé Guy Marchand (1987-1997).

**Thurine :** Il y avait aussi des vicaires à l'époque ?

**Françouèse :** Oui, il y en a eu 7 :

- L'abbé Baron (1864-1874)
- L'abbé Le Moine (1874-1880)

- L'abbé Guguen (1880-1892)
- L'abbé Jaffrain (1892-1894)
- L'abbé Lacroix (1894-1899)
- L'abbé Frostin (1899-1902)
- L'abbé E. Pacheu (1902-1926)

**Thurine :** Cela fait vingt prêtres que l'évêque nous a envoyés, mais la paroisse en a aussi donné, non ?

**Françouèse :** Oui, dix-huit, qui sont nés sur le territoire de la paroisse. Sept ont été baptisés à Plumieux et onze à Sainte-Anne du Cambout. La paroisse a aussi donné à l'Église plusieurs religieuses, dont les noms et le nombre ne sont pas mentionnés dans les archives.

**Thurine :** Pourquoi la paroisse ne s'appelle-t-elle pas (comme à Sainte-Anne d'Auray) Sainte-Anne du Cambout ?

**Françouèse :** L'un des premiers recteurs (l'abbé Le Clézio) a pourtant essayé... Agacé de n'entendre que le mot "Cambout" pour désigner la paroisse, il fit signer par les paroisiens une pétition demandant qu'on dise "Sainte-Anne du Cambout". Il envoya cette pétition à l'évêque de Saint-Brieuc, Monseigneur David, en priant celui-ci de la transmettre au préfet. La réponse de ce dernier fut que le décret impérial ne mentionnait que "section du Cambout" et qu'en conséquence, il ne pouvait donner suite à la pétition. "Ce qui est écrit est écrit", conclut-il comme un certain Pilate !

**Thurine :** Le maire aurait pu faire quelque chose !

**Françouèse :** Mais il n'y avait pas de maire à ce moment-là ! Si Sainte-Anne du Cambout était une paroisse depuis 1860, elle n'était pas encore une commune. Le dossier de demande était incomplet et traînait dans les tiroirs de la Préfecture. Le Conseil d'Arrondissement avait donné un avis favorable et le Conseil Général avait voté l'acceptation. Le Recteur de l'époque proposa son aide pour compléter le dossier, et les pièces manquantes furent envoyées à la Préfecture... Le 13 janvier 1866, le décret impérial érigeait "Le Cambout" en commune.

Voici la liste des maires du Cambout :

- Mathurin Morel (1866-1870)
- Yves-Marie Le Texier (1870-1909)

- Jean Taloté (1909-1929)
- Jean-Baptiste Brajeul (1929-1963)
- Édouard Michard (1964-1977)
- Gilles Nizan (1977-1991)
- Marcel Connan (1991-1995)
- Jean-Noël Lagueux (1995-2023)

## **La paroisse de donne ses structures matérielles**

---

Texte original

**Thurine** : Nous v'la dont enfin parouësse ! Mée, comment qu'ça va marcher : i'n'avé seulement pas ou est-ce enterrer nos morts !

Français moderne

**Thurine** : Nous voilà donc enfin paroisse ! Mais comment ça va fonctionner ? On n'avait même pas d'endroit pour enterrer nos morts !

### **Le Cimetière.**

**Françouèse** : La propriétaire du château, Madame De Valori, avait fait don d'un terrain de 25 ares pour le cimetière. Si l'acte de donation ne fut signé qu'en février 1866, on commença, dès 1860, à y enterrer nos défunts. La bénédiction du nouveau cimetière et du calvaire qui est au centre fut faite par le curé de Plémet de l'époque, l'abbé Pencolé, en 1863. La première inhumée fut Anne-Marie Dahirel ,du village de Penhouët, le 9 septembre 1960. Le cimetière fut agrandi et béni le 7 avril 1974.

### **Le presbytère**

Texte original

**Thurine** : N'yavé pas non p'us d'iogement pour les prêt'es !

**Françouèse** : En même temps que pour le cimetière, Madame De Valori avait cédé à la fabrique le terrain nécessaire à la construction d'un presbytère. La contenance en était de 50

ares (le terrain fut délimité et mesuré par Pierre Julo, de Gastry, considéré comme expert en la matière.)

Français moderne

---

**Thurine :** Il n'y avait pas non plus de logement pour les prêtres !

**Françouèse :** En même temps que pour le cimetière, Madame De Valori avait cédé à la fabrique le terrain nécessaire à la construction d'un presbytère. Ce terrain faisait 50 ares (il fut délimité et mesuré par Pierre Julo, de Gastry, qui était considéré comme expert en la matière).

**Thurine :** Et notre église actuelle, quand et comment a-t-elle été construite ?

**Françouèse :** Oh ! C'est une longue histoire de démarches, de patience, et de cheveux blancs pour les responsables.

L'acte de donation est daté du 30 mars 1869 et fut signé en l'étude de monsieur Louet, notaire à Plumieux. On n'attendit pas cette date pour commencer les travaux. Le plan était l'œuvre de Mr Magnan, architecte à St Brieuc. La première pierre fut bénite, le dimanche qui suit la Sainte-Anne en 1868. Les pièces furent transportées bénévolement et le bois fut offert par les paroissiens. L'entreprise fut confiée à un entrepreneur de Bréhan-Loudéac, Mr Golvais (il était le père d'un futur recteur de la paroisse, l'abbé Golvais. Le jeune Joachim travailla lui-même comme manœuvre pendant les vacances à la construction du presbytère qu'il habitera un jour.)

## **L'église**

Texte original

---

**Thurine :** Et notre église d'astour, quand et comment qu'o'fut construite ?

**Françouèse :** Oh! ceci est une longue histoire de démarches, de patience, de cheveux blancs pour les responsables

Français moderne

---

**Thurine :** Et notre église actuelle, quand et comment a-t-elle été construite ?

**Françouèse :** Oh ! C'est une longue histoire de démarches, de patience, et de cheveux blancs pour les responsables.

## **Les mésaventures du projet**

---

Tout commença en 1877. Mgr David, l'évêque de Saint Brieuc, vint donner la confirmation le 18 novembre, dans la chapelle qui servait toujours depuis 17 ans d'église paroissiale... Il constata que la vieille chapelle de 1634 donnait des signes évidents de vieillesse et était insuffisante pour le culte.

Par ordonnance du 24 novembre, il engageait paroissiens et recteurs à se mettre au travail pour construire une nouvelle église, lui-même "souscrit par une somme de Mille francs."

Le Conseil de Fabrique réagit... Sept ans plus tard. Dans sa réunion du 6 avril 1884, il fit le même constat que l'évêque en l'urgence d'une construction nouvelle, adaptée à la population. Il y affecta la somme disponible en caisse paroissiale (2340,96) et décida de faire appel à la générosité des paroissiens.

Cette fois, allait-on démarrer ? Non, pas encore. Le permis de construire avait été oublié. Il fut accordé en février 1887 par le préfet des Côtes du Nord, qui (ajoute le chroniqueur) se montra plein de bienveillance, même si elle mit du temps à se manifester.

Était-ce enfin le vrai départ des travaux ? Hélas une difficulté de dernière heure surgit : le terrain, donné par Mme De Valori, s'avérait insuffisant (Il manquait trois ares). Le recteur (l'abbé Y.M. Louesdon) en fit pan au Vicomte de Saint-Pern, qui les offrit (dans le champ, dit le Verger).

## **Le plan de l'église**

---

### Texte Original

**Thurine** : Le plan été-t-i' seulement praït ?

**Françouèse** : Oui et son architecte était Mr Jules Morvan, de St-Brieuc. La gestation du projet avait été si longue qu'elle avait permis à l'architecte de mettre au point ce plan, de le fignoler même.

En voici les principales caractéristiques :

*Le style* Une imitation du style ogival à lancette ( 13ème siècle)

*La nef* largeur extérieure : 8m40; largeur intérieure : 7m20; longueur extérieure : 27m60; longueur intérieure: 26m40.

*Le transept* 2 bras chacun avec une longueur de 5m10 et une largeur de 7m20

**L'abside polygonale** profondeur : 6m40 ; largeur : 7m60.

**Deux sacristies** une pour le clergé ; l'autre pour le matériel.

**La base du clocher** deux avant-corps latéraux pour les fonts baptismaux et l'escalier de la tour.

---

### Français moderne

**Thurine** : Le plan était-il seulement prêt ?

**Françouèse** : Oui, et l'architecte en était Monsieur Jules Morvan, de Saint-Brieuc. La gesta-  
tion du projet avait été si longue que cela avait permis à l'architecte de peaufiner et même  
de perfectionner le plan. En voici les principales caractéristiques :

**Le style** : Une imitation du style ogival à lancette (XIII<sup>e</sup> siècle).

**La nef** : largeur extérieure : 8m40 ; largeur intérieure : 7m20 ; longueur extérieure : 27m60 ;  
longueur intérieure : 26m40.

**Le transept** : Deux bras, chacun d'une longueur de 5m10 et d'une largeur de 7m20.

**L'abside polygonale** : Profondeur : 6m40 ; largeur : 7m60.

**Deux sacristies** : Une pour le clergé et une autre pour le matériel.

**La base du clocher** : Deux avant-corps latéraux pour les fonts baptismaux et l'escalier de  
la tour.

---

## Le feu vert

---

### Texte original

**Thurine** : Alors qu'est-ce qu'i's attendint pour commencer ?

**Françouèse** : Paroisse et Commune comptèrent leurs réserves financières. En 1885, le  
Conseil Municipal avait proposé 12 000, "provenant de la vente des biens communaux". Le  
Conseil de Fabrique évalua la participation paroissiale (dons en argent fournitures, trans-  
ports ...) à 23 500. Ce qui faisait un total de 35 500.

---

### Français moderne

**Thurine :** Alors qu'est-ce qu'ils attendaient pour commencer ?

**Françouèse :** La paroisse et la commune ont compté leurs réserves financières. En 1885, le Conseil Municipal avait proposé 12 000 francs, « provenant de la vente des biens communaux ». Le Conseil de Fabrique estima la participation paroissiale (dons en argent, fournitures, transports, etc.) à 23 500 francs, ce qui faisait un total de 35 500 francs.

Le feu vert fût donné. L'entreprise Le Floch, de Mûr de Bretagne, qui avait obtenu l'adjudication, prit en mains les travaux, qui commencèrent en mai 1887. La première pierre fut bénite le 31 juillet 1887, par Mr l'abbé Douillet, curé de Plémet.

Dix ouvriers étaient affectés en permanence au chantier. Si bien que la nef, le transept, l'abside, la base du clocher étaient debout en 1889. Un don de Mr le Vicomte de St-Pern permit d'achever la voûte.

Il n'y eut pas de solennité pour l'inauguration. Le recteur (l'abbé Y.M Louesdon, qui avait porté tout le poids de la construction et qui mourra le 4 juillet 1894 sans voir l'achèvement de l'église) procéda à la bénédiction et dit la messe dans la sacristie, parce qu'il n'y avait pas de maître-autel dans le chœur.

## **Le clocher**

---

Texte original

**Thurine :** Et le tiocher, quand qu'i fut élevé ?

**Françouèse :** Le plan du clocher était approuvé depuis le 10 septembre 1892. Seulement la caisse sonnait plutôt le creux. L'exécution du plan était chiffrée à 15 000 francs. Où les trouver ? Après force démarches, l'Etat accorda une subvention de 12 000 francs.

Français moderne

---

**Thurine :** Et le clocher, quand a-t-il été élevé ?

**Françouèse :** Le plan du clocher avait été approuvé depuis le 10 septembre 1892. Mais les caisses étaient quasiment vides. La construction du clocher était estimée à 15 000 francs. Où trouver cette somme ? Après de nombreuses démarches, l'État accorda une subvention de 12 000 francs.

Les travaux purent reprendre et furent menés rondement, puisqu'au printemps 1893, le clocher s'élevait fièrement dans le ciel de Sainte Anne du Cambout.

## **Les cloches**

---

Texte original

**Thurine :** l' n'attendé p'us qu'les tioches!

**Françouèse :** Nous en avions déjà trois. La plus ancienne (de 150 à 200 livres) porte la date de 1843. En 1864, deux autres, commandées chez Vieil Tétrel de Villedieu les poêles, vinrent la rejoindre. L'une avait le poids respectable de 859 kilos et avait coûté 3049,45 ; l'autre pesait 622 kilos et son prix avait été de 2208,10 ; Elles furent bénites le 24 juillet 1864.

Français moderne

---

**Thurine :** Ils n'attendaient plus que les cloches !

**Françouèse :** Nous en avions déjà trois. La plus ancienne (pesant entre 150 et 200 livres) porte la date de 1843. En 1864, deux autres, commandées chez Vieil Tétrel, à Villedieu-les-Poêles, vinrent s'ajouter. L'une pesait un respectable 859 kilos et avait coûté 3 049,45 francs, et l'autre pesait 622 kilos pour un prix de 2 208,10 francs. Elles furent bénites le 24 juillet 1864.

Ces trois cloches étaient installées sur un solide échafaudage près de la chapelle. En 1894, elles furent descendues et montées dans le nouveau clocher.

Celle de 622 kilos, par suite d'une fêlure (causée par le froid ou la vigueur du sonneur ou quelque objet non identifié) perdit sa voix cristalline. Son remplacement s'imposait. Le recteur (M. Rouxel) fit une collecte qui rapporta ... 178 francs!

Il n'en commanda pas moins une nouvelle cloche, chez Cornillé Havard de Villedieu les Poêles. En 1912, la remplaçante arrivait à destination. Elle n'avait rien à envier à la précédente avec 644 kilos. Elle fut bénite par Mr. l'abbé Le Bris, archiprêtre de Loudéac, le dimanche 15 décembre 1912.

Elle avait six parrains et six marraines, dont les deux plus jeunes n'étaient que "des pouponnets «ajoute le chroniqueur».

Le lendemain, un mécanisme très ingénieux, permettant de tinter les deux cloches, fût mis en place près des battants par les soins de M. Courtois, ancien frère de Ploërmel.

## L'église se meuble et se renouvelle

---

Texte original

**Thurine** : Veur, mée ... La méson du bon dieu n'avé tout comme pas riche apparaissance avec sa terre battue, et son mobilier d' miseure!

**Françouèse** : Le Conseil de Fabrique en avait bien conscience . Mais l'argent manquait. Dans sa réunion du 7 décembre 1890 ne nous exhortait-il pas à la patience? "Le mobilier de l'église sera installé au flir et à mesure des ressources disponibles".

**Thurine** : Eh bin ! Fallé pas êt'e pressé !

**Françouèse** : Il allait y mettre le temps sans doute, mais il allait tenir sa promesse:

- En 1894, la terre battue fut remplacée par des dalles en granit et pierre du pays. La même année, grâce à un don généreux (10 000 francs de ce temps-là) du Vicomte de Saint-Pern, le maître-autel, la chaire et deux confessionnaux ( oeuvres du sculpteur Le Merle, de Saint Brieuc ) furent mis en place.

- En 1895, ce fut le tour de l'autel latéral de Sainte Anne avec sa statue (oeuvre de l'atelier Le Goff ,de Saint Brieuc), grâce à une collecte, qui rapporta 1193,90 francs.

Les vitraux autour du chœur datent de la même époque et furent offert par de pieux donateurs, dont les noms sont inscrits à la base de chaque vitrail.

En 1911, le 9 septembre, fut bénî l'autel latéral de la Sainte Vierge (sorti des ateliers Le Goff de Saint Brieuc). Une collecte paroissiale (dont le montant fut de 332,70) permit en partie de régler la facture.

**Thurine** : La fai'- là, ç'avé l'air d'eune vraie église ! Mée depée, y'a cor z'eü d'aut's remaniements...

**Françouèse** : Oui, pour suivre l'évolution et le progrès. Jusqu'en 1958, les cloches sonnaient à "l'huile de bras". Cette année-là, la maison Bodet, de Trémentines, les électrifia.

Désormais, il n'y avait plus besoin de cordes ni de bras il suffisait d'appuyer sur un ou deux boutons pour les volées et les glas. L'angélus était même automatique.

**Thurine :** Veur! Sauf quand n'y avé p'us de d'courant !

**Françouèse :** En 1962, les chaises de l'ancienne chapelle et achetées depuis donnaient des signes évidents de fatigue et aspiraient à la retraite. Deux menuisiers locaux (Constant Davenet, du bourg, et Pierre Renaud, du Pas aux biches) se mirent à l'oeuvre et mirent en place dans la nef de magnifiques bancs. En plus, soixante-douze chaises modernes furent commandées pour le transept. La facture flit de 692 000 anciens francs.

**Thurine :** Pourquai availle changé les autels?

**Françouèse :** Ce fut pour obéir à Vatican II et à sa réforme liturgique, qui prescrivait la messe face aux assistants et en langue française. La balustrade en fer forgé, qui séparait le chœur du transept et où venait recevoir la communion, fut enlevée (elle entoure maintenant la vierge couronnée rue des Tisserands) et un autel en bois (don de la trappe de Timadeuc) fut installé en 1967.

**Françouèse :** En 1968, après avis de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, de nouvelles modifications furent entreprises le baldaquin au dessus du maître autel ainsi que la chaire et l'abat voix.

#### Français moderne

**Thurine :** C'est vrai, mais... la maison de Dieu n'avait vraiment pas l'air riche avec son sol en terre battue et son mobilier rudimentaire !

**Françouèse :** Le Conseil de Fabrique en avait bien conscience. Mais il manquait de l'argent. Lors de la réunion du 7 décembre 1890, il nous exhortait à la patience : "Le mobilier de l'église sera installé au fur et à mesure des ressources disponibles".

**Thurine :** Eh bien ! Il ne fallait pas être pressé !

**Françouèse :** Cela allait prendre du temps, certes, mais ils allaient tenir leur promesse :

- En 1894, la terre battue fut remplacée par des dalles en granit et en pierre du pays. La même année, grâce à un don généreux (10 000 francs à l'époque) du Vicomte de Saint-Pern, le maître-autel, la chaire et deux confessionnaux (œuvres du sculpteur Le Merle, de Saint-Brieuc) furent installés.

- En 1895, ce fut le tour de l'autel latéral de Sainte-Anne, avec sa statue (œuvre de l'atelier Le Goff, de Saint-Brieuc), financé par une collecte qui rapporta 1 193,90 francs.

Les vitraux autour du chœur datent de la même époque et furent offerts par de pieux donateurs, dont les noms sont inscrits à la base de chaque vitrail.

En 1911, le 9 septembre, l'autel latéral de la Sainte Vierge (provenant des ateliers Le Goff de Saint-Brieuc) fut béni. Une collecte paroissiale, qui rapporta 332,70 francs, permit de régler une partie de la facture.

**Thurine :** Cette fois-là, cela ressemblait à une vraie église ! Mais depuis, il y a encore eu d'autres changements...

**Françouèse :** Oui, pour suivre l'évolution et le progrès. Jusqu'en 1958, les cloches étaient actionnées à "l'huile de bras". Cette année-là, la maison Bodet, de Trémentines, les électrifièrent. Désormais, il ne fallait plus ni cordes ni force physique, juste appuyer sur un ou deux boutons pour les faire sonner. L'angélus devenait même automatique.

**Thurine :** C'est vrai ! Sauf quand il n'y avait plus de courant !

**Françouèse :** En 1962, les anciennes chaises de la chapelle, qui avaient été achetées entre-temps, montraient des signes évidents de fatigue et méritaient bien leur retraite. Deux menuisiers locaux, Constant Davenet (du bourg) et Pierre Renaud (du Pas aux Biches), fabriquèrent de magnifiques bancs pour la nef. En plus, soixante-douze chaises modernes furent commandées pour le transept. La facture s'élevait à 692 000 anciens francs.

**Thurine :** Pourquoi ont-ils changé les autels ?

**Françouèse :** Cela a été fait pour se conformer aux réformes liturgiques du Concile Vatican II, qui prescrivaient de célébrer la messe face aux fidèles et en langue française. La balustrade en fer forgé, qui séparait le chœur du transept et où les fidèles venaient recevoir la communion, fut retirée (elle entoure maintenant la Vierge couronnée, rue des Tisserands). Un autel en bois, offert par la Trappe de Timadeuc, fut installé en 1967.

**Françouèse :** En 1968, après l'avis de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, de nouvelles modifications furent effectuées, notamment le retrait du baldaquin au-dessus du maître-autel ainsi que de la chaire et de l'abat-voix.

En 1969, les verrières (en verre blanc) de la nef menaçant de s'effondrer, furent démontées et remplacées par de nouvelles en verre de différentes couleurs (polychromes). La pose fut faite par la maison Briand de Rennes.

En 1974, toujours après consultation et approbation de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, le chœur fût restauré le parquet en bois, qui n'était pas très loin du délabrement, fut remplacé par du carrelage blanc ; l'autel face au peuple par une table en ciment blanc. Les autels latéraux de Sainte Anne et de la Sainte Vierge leurs retables et leurs balustrades disparurent. Ne subsistent que la statue de Sainte Anne et de la Sainte Vierge sur leurs socles en granit et leurs troncs respectifs, en granit également. En juillet 1986, une partie des vitraux a été remplacée.

## **Structures d'accueil**

### **Confréries et associations**

---

Texte original

**Thurine** : J'é ouï, bée dés fais, ma d'feute meure caouser des "bonnes soeurs de campagne en plein vent et des enfants de Marie ....

**Françouèse** : Oui, en ce temps là, il y avait un peu partout ce qu'on appelle maintenant des mouvements de piété spiritualité pour les femmes et les jeunes filles. Pourquoi pas chez nous ? C'est ainsi que naquirent ici aussi:

Français moderne

---

**Thurine** : J'ai entendu dire, bien des fois, ma défunte mère parler des "bonnes sœurs de campagne en plein vent" et des "enfants de Marie"...

**Françouèse** : Oui, à cette époque, il existait un peu partout ce que l'on appelle aujourd'hui des mouvements de piété et de spiritualité pour les femmes et les jeunes filles. Pourquoi pas chez nous ? C'est ainsi qu'ils sont également nés ici.

La Confrérie du Mont Carmel, qui fut érigée par Mgr Martial, évêque de Saint Brieuc, le 13 décembre 1860.

Le Tiers Ordre des Soeurs des Saints Soeurs de Jésus et Marie, dont la première présidente fut Victoire Rolland, du bourg.

La Confrérie du Rosaire, qui fut canoniquement érigée le 9 mai 1987.

L'Association des Enfants de Marie, qui fut officialisée par une ordonnance de Mgr Fallières (évêque de Saint Brieuc), en février 1987.

Les membres s'engageaient à réciter, matin et soir, trois fois le "Je vous salue, Marie" et l'invocation "O Marie, conçue sans péché"; A porter la médaille de l'immaculée Conception; A réciter en commun, le dimanche après les vêpres, l'office de la Sainte Vierge.

Les postulantes portaient la médaille de l'immaculée Conception avec un ruban vert ; les titulaires avec un ruban blanc. Le but de l'association était d'honorer la Vierge Marie par la prière et une vie chrétienne exemplaire. Les statuts précisaiient d'une façon concrète ce qui était défendu, sous peine d'exclusion. Aux processions paroissiales, le port de la statue et de la bannière de la Vierge leur était réservé. La première présidente fut élue le 25 Mars 1897 et était Marie Françoise L'Hospitalier.

## L'école Sainte Anne

---

Texte original

**Thurine :** Et l'école Sainte Anne, où est-ce que j' ons été quand j 'tins gamaches, depée quand qu'ol ée ouverte ?

**Françouèse :** En 1876, la Comtesse de Coislin du Cambout (propriétaire du château) avait promis un terrain d'un demi-hectare (dans la rabine au sud du château) pour bâtir une école de filles, qui serait dirigée par des religieuses. Mais la donatrice mourut avant la signature de l'acte. En 1898, le Vicomte de Saint Pern(héritier de Mme de Coislin) confirma la promesse orale de donation d'un terrain et la construction d'une classe et d'un logement pour les enseignantes.

Français moderne

**Thurine :** Et l'école Sainte-Anne, où je suis allé quand j'étais petit, depuis quand est-elle ouverte ?

**Françouèse :** En 1876, la Comtesse de Coislin du Cambout (propriétaire du château) avait promis de donner un terrain d'un demi-hectare (dans le bois au sud du château) pour y construire une école de filles, qui serait dirigée par des religieuses. Mais la donatrice est décédée avant de signer l'acte. En 1898, le Vicomte de Saint-Pern (héritier de Madame de Coislin) confirma la promesse orale de donation d'un terrain et la construction d'une classe et d'un logement pour les enseignantes.

En 1900, le recteur en exercice fit démarrer les travaux. Ceux-ci furent menés à terme, non sans de multiples difficultés financières et autres. L'ouverture de l'école, le 20 Octobre 1901, quatre religieuses des Filles de Jésus (Maison mère à Kermaria, Morbihan) étaient à pied d'oeuvre:

Soeur Idexine (supérieure et directrice de l'école)

Soeur Aglaé (infirmière)

Soeur Marie Ange(enseignante) et une soeur responsable de l'intendance.

Tout semblait donc bien parti pour les petites Cambutiades leurs futures élèves. Hélas ! Une année scolaire était à peine écoulée que de gros nuages noirs menaçaient déjà l'existence de la jeune école. Depuis un an, en effet le gouvernement Waldeck Rousseau préparait un projet de loi sur les Associations. Projet qui entra en discussion à la Chambre des députés le 15 janvier 1901. L'article 19 disait qu'aucune Congrégation religieuse ne pourrait se former sans autorisation donnée par une loi qui déterminerait les conditions de son fonctionnement.

-L'article 14 portait des sanctions sévères contre tout membre d'une Congrégation non autorisée, qui ouvrirait un établissement d'enseignement, soit par lui-même soit par personne interposée.

-L'article 18 réglait les biens des Congrégations existantes, qui n'auraient pas dans le délai de trois mois, justifié qu'elles avaient fait diligence pour se conformer aux prescriptions de la loi. Cette loi qui portait le titre de "Loi sur le contrat d'association était en somme le décret de mort porté contre les Congrégations religieuses" (Mourret,P.173).

Cette loi fut pourtant votée, à la chambre des députés, le 29 mai suivant, par 303 voix contre 254. Et c'est le gouvernement Combes (formé le 7 juin), qui allait l'appliquer. Son Premier Ministre, pour un coup d'essai fermait 135 écoles privées, le 27 juin 1902... Le lendemain 28 juin 1902, les religieuses de Sainte Anne du Cambout recevaient, de la Préfecture des Côtes du Nord, leur ordre d'expulsion. Ce fut le Sous-Préfet de Loudéac qui exécuta la triste besogne. Les quatre religieuses trouvèrent un asile provisoire au château et chez Victoire Rolland, du bourg responsable du Tiers Ordre des Saints Cœurs de Jésus et Marie. Puis elles furent rappelées à la maison mère de Kermaria. Etait-ce la fin d'un beau rêve pour les petites Cambutiades ? Non, les religieuses étaient là à la rentrée suivante. Que s'était-il passé ? Elles avaient tout simplement changé d'habit (au lieu de religieuses

elles étaient en civil). Cette transformation avait suffi pour qu'on les autorise à prendre la direction de l'école Sainte Anne. Depuis l'école tient toujours et a pris de l'extension. En 1954, une cantine fut inaugurée le 2 janvier. En 1964, une classe nouvelle et un préau ont été construits par l'entreprise Michard de Gastry. La bénédiction en fut faite par Mgr Kervéadou, évêque du diocèse, le 14 Juin. L'école est devenue mixte (garçons et filles y sont admis). L'Association paroissiale des chefs de famille est, depuis 1951, propriétaire légale des bâtiments et du patronage. L'Acte notarié (Etude de Me Fairier, La Chèze) est daté du 16 Avril 1951.

## **Le patronage**

---

Texte original

**Thurine :**Et le patronage, depée quand qu'il est là?

**Françouèse :** En 1910, l'abbé Pacheu (qui fut 24 ans vicaire ici) demandait une salle pour réunir les jeunes gens et les moins jeunes aussi. Il s'adressa à Mr de Saint Pern pour lui louer une partie du terrain, près du presbytère Le Vicomte fut d'accord.

---

Français moderne

**Thurine :** Qu'est-ce qui s'est passé donc, pour ce que mon défunt grand-père appelait "les inventaires" ?

**Françouèse :** Après l'adoption de la loi de 1902 contre les congrégations religieuses, le gouvernement Combes ne s'arrêta pas là. Un député des Basses-Alpes proposa la dénonciation du Concordat de 1801 entre l'Église et Napoléon, et on saisit l'occasion. La séparation de l'Église et de l'État fut votée, et les biens de l'Église devinrent propriété de l'État. Cela entraîna les inventaires des églises, et la nôtre n'y échappa pas.

Seulement où trouver l'argent nécessaire ? La sœur (Mathurine) des abbés Morel lui apporta la solution en offrant la somme généreuse pour l'époque dix mille francs. La maison Garnier (quincaillerie en gros à Saint Brieuc) envoya ses techniciens, qui montèrent en un temps record la salle avec armature de fer (salle-scène-arrière-scène).

L'inauguration eut lieu le 9 septembre 1941. Le vicaire général de la Villerabel procéda à la bénédiction des locaux. Puis, ce fut l'occasion d'une fête qui a marqué les contemporains. Au programme il y avait un défilé des fanfares des environs, exercices de gymnastique, séance théâtrale par les Gars du Porhoët. En 1961, pour l'anniversaire de ses cinquante

ans il a été rajeuni: sa toiture en zinc a été réparée et la salle a été cimentée. Le travail fut exécuté par Eugène le Hay, de bel Air et Louis Thétiot, du bourg, couvreur. Des volontaires de la paroisse se chargèrent du transport du machefer ou quenille, offert par Mr Mme Pierre Lévéque, des Forges, et du terrassement. Les frais du traitement se montèrent à 92 500 anciens francs.

Maintenant septuagénaire, il se porte bien pour son âge. S'il ne résonne plus des sonneries de clairons et des roulements de tambour de sa jeunesse, il n'est cependant pas à la retraite. Il accueille toujours les troupes théâtrales, les séances des arbres de Noël de l'école sainte Anne, le banquet de la kermesse. En 1962, une salle de 10 mètres sur 4 mètres 50 a été ajoutée, spécialement destinée à servir de salle de catéchisme.

## Heures d'épreuves

### Les Inventaires

Texte original

**Thurine** : Qui qui s'passit don' pour ce que mon d'funt grand 'peure appelé les inventaires ?

**Françouèse** : Après l'adoption de la loi de 1902 contre les congrégations religieuses, le gouvernement Combes ne s'en tint pas là. Un député des basses Alpes ayant proposé la dénonciation du Concordat de 1801 entre l'église et Napoléon, on sauta sur l'occasion et la séparation de l'Eglise et de l'Etat fut votée. Les biens de l'Eglise devenaient propriété de l'Etat. Ce qui motiva les inventaires des églises. La nôtre n'y échappa point.

**Thurine** : Au jou' d'anné, ne cré' tu pas qu'i' dé regretter ? Des bâtiments comm'ella coûtent cheur' à enterten'i et réparer !

Français moderne

**Thurine** : Qu'est-ce qui s'est passé donc pour ce que mon défunt grand-père appelait "les inventaires" ?

**Françouèse** : Après l'adoption de la loi de 1902 contre les congrégations religieuses, le gouvernement de Combes ne s'arrêta pas là. Un député des Basses-Alpes proposa la dénonciation du Concordat de 1801 entre l'Église et Napoléon, et l'occasion fut saisie pour

voter la séparation de l'Église et de l'État. Les biens de l'Église devenaient alors propriété de l'État, ce qui motiva les inventaires des églises. La nôtre n'y échappa pas.

Le 10 mars 1906, le percepteur de La Chèze, escorté de deux gendarmes de Plémet, se présenta devant le portail de l'église Le recteur et le vicaire ainsi que de nombreux paroissiens, l'attendaient.

A la demande d'entrer du fonctionnaire, ils répondirent non. Les portes de l'église étaient barricadées avec des herses. Le percepteur et les gendarmes n'insistèrent pas et rebroussèrent chemin. Ils laissèrent seulement au recteur une note officielle remettant l'opération à plus tard.

Le 18 avril 1906, ils revinrent à l'improviste, mais ils trouvèrent encore les portes de l'église fermées. La troisième tentative eut lieu le 30 novembre suivant, à 9 heures du matin. Personne n'avait été prévenu. La surprise était totale. Ils purent opérer sans difficulté et faire "l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature, détenus par la fabrique paroissiale du Cambout.

C'est ainsi que l'Etat s'appropria ce qui ne lui appartenait pas !

**Thurine :** De nos jours, ne crois-tu pas qu'ils le regrettent ? Des bâtiments comme ça coûtent cher à entretenir et réparer !

## **La Guerre 1914-1918**

---

Texte original

**Thurine :** Et la guerre de 14-18, qui éclatit quand j'tins gamines ?

**Françouèse :** Oui, ce fut une grande souffrance pour tout le monde. Les hommes valides étaient tous mobilisés. Les femmes étaient bien seules avec les fermes à mener, les garçailles à élever, les cartes de ravitaillement et la peur quotidienne de l'annonce d'un mort ou d'un disparu.

Français moderne

**Thurine :** Et la guerre de 14-18, qui a éclaté quand j'étais petite ?

**Françouèse :** Oui, ce fut une grande souffrance pour tout le monde. Tous les hommes valides étaient mobilisés. Les femmes se retrouvaient bien seules avec les fermes à gérer, les

enfants à élever, les cartes de ravitaillement à surveiller, et la peur quotidienne de recevoir l'annonce d'un mort ou d'un disparu.

Soixante-trois de chez nous ne sont pas revenus. Leurs noms sont inscrits sur le monument aux morts, à l'intérieur de l'église. Si on ajoute les quatre morts des guerres d'Indochine et d'Afrique du Nord et les deux de la guerre 1945, on peut dire que la paroisse a payé une lourde part.

En 1982, la municipalité, constatant qu'il n'y avait pas de monument aux morts communal, a fait élever (à la hauteur du transept Sud Est de l'église) une stèle en granit, qui rappelle leur sacrifice.

## **La Guerre de 1939-1945**

---

Texte original

**Thurine** : Et la guerre 39-45 qui tourna si mal pour nous et les prisonniers en Allemagne ?...

**Françouèse** : Oui, vingt ans après ceux de 14-18, leurs fils allaient voir sur les murs les fameuses affiches blanches aux drapeaux tricolores entre croisés, annonçant la triste nouvelle d'une nouvelle mobilisation pour celle qu'on a appellé la " drôle de guerre"

Français moderne

**Thurine** : Et la guerre de 39-45, qui a si mal tourné pour nous, et pour les prisonniers en Allemagne ?

**Françouèse** : Oui, vingt ans après ceux de 14-18, leurs fils allaient voir sur les murs les fameuses affiches blanches avec les drapeaux tricolores entrecroisés, annonçant la triste nouvelle d'une nouvelle mobilisation, pour ce que l'on a appelé "la drôle de guerre".

La défaite de 1940 allait amener l'occupation de la France par les Allemands, envoyer dans les camps en Allemagne les soldats français prisonniers pendant cinq ans, mais aussi faire surgir chez nous la résistance et ses maquis.

Notre petit coin aurait pu se croire à l'abri. Erreur ! Cette apparente tranquillité fut troublée d'une part par les inquisitions et perquisitions de l'occupant et d'autre part surtout par trois

événements qui jetèrent la consternation : Le dimanche 14 Juin 1944, après les vêpres, alors que rien ne faisait prévoir un danger, un ouragan de bombes jetées par des avions s'abattit sur le secteur compris entre la route de Plumieux et la route de Lanouée, spécialement sur Cranhouët, la forêt de Lanouée et le Pas aux Biches. Le bourg fut épargné, mais il y eut quatre morts et sept blessés au Pas aux Biches. Une explication plausible de ce bombardement : ce jour-là, un combat était en cours à Saint Marcel (Morbihan) entre les allemands et le maquis. Les aviateurs américains, croyant aider les F.F.I se seraient trompés de secteur. Il y a des erreurs qui sèment la mort !

Les victimes Denise Bienné( 15 ans), Roger Chapron( 15 ans), Françoise Mayeux(60 ans), Jeanne Guernie (60 ans)

(Témoignage d'Emile Huet, habitant du village et ancien F.F.I - Section Jean Taloté).

Le 8 juillet 1944, les Allemands incendièrent la maison de la Malfourée, qui était un refuge pour les F.F.I. Un seul de ceux-ci dormait dans la maison. Il fut brûlé à vif. A la paroisse, il eut la cérémonie traditionnelle des enterrements et fut inhumé au cimetière. Les autres résistants du groupe, qui couchaient dans les foins aux alentours, s'en sortirent sains et saufs.

Un autre fait qui ne s'est pas passé dans la paroisse, mais concerne un Cambutiade de naissance le chamoine Joseph Le Texier, curé de Merdrignac. Le 3 août 1944, alors qu'il allait porter l'absolution et l'extrême onction à deux mourants, qui gisaient sur la route devant le presbytère (l'un d'eux était l'un de ses paroissiens, l'autre un Allemand), il fut froidement abattu et frappé à mort.

## Témoins de pierre d'un passé

### Le manoir de la Ville Jégu

Texte original

**Thurine** : I's disent qu'i' a des mésons net vieilles à la Ville jégu et à Pinguerria !

**Françouèse** : Oui, si on en croit une note du 13ème Siècle, il y avait, à la Ville Jégu, un manoir qui appartenait à Eudon III Vicomte du Porhoët ( 1180-1231) et à son épouse Marguerite. A sa mort , Eudon III laissa trois héritières:

Mathilde, qui épousa le Comte de Fougères,

Jeanne, femme d'Olivier de Montauban,  
Et Aliénor, qui épousa en premières noces Alain de Rohan et en secondes noces  
Pierre de Chermillé.

Le partage des biens meubles et immeubles fut laborieux, les deux premiers projets furent rejettés. Le troisième eut plus de chance, il fut signé... au manoir de la Ville Jégu. Dame Marguerite avait jouissance, jusqu'à sa mort, des terres du Plessis et du manoir de la Ville Jégu.

Français moderne

---

**Thurine :** Ils disent qu'il y a de très vieilles maisons à la Ville Jégu et à Pinguerria !

**Françouèse :** Oui, si l'on en croit une note du XIII<sup>e</sup> siècle, il y avait à la Ville Jégu un manoir qui appartenait à Eudon III, Vicomte du Porhoët (1180-1231), et à son épouse Marguerite. À sa mort, Eudon III laissa trois héritières :

Mathilde, qui épousa le Comte de Fougères,

Jeanne, épouse d'Olivier de Montauban,

Et Aliénor, qui épousa en premières noces Alain de Rohan et en secondes noces Pierre de Chermillé.

Le partage des biens meubles et immeubles fut laborieux, les deux premiers projets de partage furent rejettés. Le troisième projet eut plus de succès et fut signé... au manoir de la Ville Jégu. Dame Marguerite eut la jouissance, jusqu'à sa mort, des terres du Plessis et du manoir de la Ville Jégu.

## **Manoir et chapelle de Pengréval**

---

Pengréval avait aussi un manoir. Au 17<sup>e</sup> siècle, propriété de la famille Lefèvre, il passa aux mains de la famille du Noday (de la ville Davy en Mauron). Le dernier propriétaire, l'abbé du Noday (mort en 1840) le vendit à la famille de la Ville Feron (Saint Brieuc).

Ce village avait aussi une chapelle (située dans le haut du bois, disparue aujourd'hui). Elle était dédiée à Notre Dame de Lorette. Elle aussi n'existe plus. Seules subsistent la statue de Notre Dame de Lorette (conservée précieusement chez le fermier actuel) et une fontaine qui a été restaurée.

## La maison du Bas Bour et le Hêtre de Kerfeux

Texte original

---

**Thurine :** l' paraît que, durant la révolution de 1789 ,un prêtre vené dire la messe en catchette dans le Bas Bourg et baptiser les garçailles à Kerfeux. C'ée t'i' vrai?

**Françouèse :** Oui, d'après une tradition orale qui repose sur des preuves authentiques, l'abbé Mathurin Cochon, originaire de Gomené et vicaire à la Trinité Porhoët, qui n'avait pas prêté serment à la Constitution civile du clergé (1790) et qui risquait donc d'être arrêté comme réfractaire, continuait quand même à exercer secrètement son ministère sacerdotal dans les campagnes environnantes. Il est venu souvent célébrer la messe dans une maison du Bas du Bourg actuel. Il a même administré le sacrement du baptême sous un hêtre au village de Kerfeux. L'un des enfants baptisés était le futur Abbé pencolé, qui, après avoir été curé de Plémet, se retira et mourut au village de Tresnel, en Plurnieux.

Que devint par la suite l'Abbé Mathurin Cochon ? Il fut arrêté au village de Launay Geffray (Plumieux) en septembre 1798 et, au cours de son transfert à Saint Brieuc, il fut fusillé à la Tantouille, en Plémy. Dans ce village, au bord de la route Loudéac Moncontour, une croix en granit commémore son martyre.

Français moderne

---

**Thurine :** Il paraît que, durant la Révolution de 1789, un prêtre venait dire la messe en catchette dans le Bas Bourg et baptisait les enfants à Kerfeux. Est-ce vrai ?

**Françouèse :** Oui, selon une tradition orale qui repose sur des preuves authentiques, l'abbé Mathurin Cochon, originaire de Gomené et vicaire à la Trinité Porhoët, qui n'avait pas prêté serment à la Constitution civile du clergé (1790), risquait donc d'être arrêté comme réfractaire. Il continuait néanmoins à exercer secrètement son ministère sacerdotal dans les campagnes environnantes. Il venait souvent célébrer la messe dans une maison du Bas Bourg actuel. Il a même administré le sacrement du baptême sous un hêtre au village de Kerfeux. L'un des enfants qu'il a baptisés était le futur abbé Pencolé, qui, après avoir été curé de Plémet, se retira et mourut au village de Tresnel, à Plumieux.

Qu'est-il advenu par la suite de l'abbé Mathurin Cochon ? Il fut arrêté au village de Launay Geffray (Plumieux) en septembre 1798 et, lors de son transfert à Saint-Brieuc, il fut fusillé à la Tantouille, à Plémy. Dans ce village, au bord de la route Loudéac-Moncontour, une croix en granit commémore son martyre.

## **L'Oratoire Sainte Anne**

---

**Thurine** : Not'e temps à nous a oussi ses témoins de pierre !

**Thurine** : Notre époque à nous a aussi ses témoins de pierre !

**Françouèse** : En 1960, la paroisse fêtait son anniversaire, sous la présidence de Mgr Coupel (évêque de Saint Brieuc) et de Dom E. de Miscault (Abbé de Timadeuc). En souvenir de l'événement et en reconnaissance de la protection de la paroisse lors du bombardement du 17 juin 1944, fut élevé l'oratoire Sainte Anne, à l'entrée du bourg (rue de Jégu).

Le terrain fut offert par la famille Théophile Chérel (de Tréhorel). Le plan est dû à Mr Tirot d'Avranches. Les pierres de granit en deux couleurs viennent des carrières du Hinglé (Côtes d'Armor). La statue de Sainte Anne est un don de Mme Veuve Morin (de Tréhorel). Les travaux de construction furent exécutés par l'entreprise J.B Jannot de Bréhan (Morbihan).

## **La Vierge couronnée**

---

Elle date de 1975 : Le terrain nécessaire pour l'emplacement fut donné par la farnille Marcel Binet, (de la Châtaigneraie). Le terrassement fut l'oeuvre de bénévoles. La maçonnerie fut confiée à l'entreprise E.Michard ,de Gastry.

La statue de la vierge couronnée put être scellée sur son socle quelques jours avant la Toussaint et fut bénite le 1er novembre 1975, au cours de la procession traditionnelle au cimetière.

## **Le Calvaire (Rue Alain de Coislin)**

---

Le calvaire, à la sortie du bourg sur la route de Lanouée, fût bénit le jour de la fête Sainte Anne en 1981.

A 500 mètres du bourg sur la route de Lanouée, il y avait encore il y a quelques années, un terrain communal (appelé la Rabine) avec une croix de bois, son socle de pierres et un christ en bronze.

C'est là que traditionnellement se rendait la grande procession de la fête de Sainte Anne aux chants des cantiques de la Sainte et parfois de l'accompagnement des sonneries de clairons et roulements de tambours. C'était également là qu'était préparée la "fouée de Sainte Anne". Juché sur le socle du calvaire, le président de la fête adressait (sans micro !) la parole de Dieu à la foule impressionnante des pèlerins. Et le feu de joie était allumé, au chant repris par l'assistance du Magnificat (le vieux ton.)

Le remembrement de ces dernières années a tout remis en cause. La rabine fut incluse dans la nouvelle distribution des terres et ... le vieux calvaire disparut !

C'est un peu pour le faire revivre que, en 1981, à 400 mètres plus haut, toujours sur la même route, à la sortie du bourg un nouveau calvaire est apparu. Le socle impressionnant de blocs de grosses pierres est planté d'une belle croix de bois avec l'ancien crucifix (de la Rabine). De chaque côté de la croix se tiennent les statues en granit de la Vierge et de Saint Jean, de Sainte Marie Madeleine, du Centurion (1987).

Mgr Kervennic (évêque de Saint Brieuc), qui présidait la fête de Sainte Anne, cette année-là, procéda à sa bénédiction avant la grand' messe.

## **Reflexions sur le Passé, le Présent, l' Avenir**

---

Il n'est nullement question de jouer au prophète, mais simplement de réfléchir de façon réaliste sur le passé..., le présent... et l'avenir de cette paroisse.

### **Le passé...**

Nous vivons dans un siècle sans mémoire, où comme sur la surface de l'eau, l'image chasse indéfiniment l'image "a dit un jour de son septennat un ancien Président de la République.

Allons-nous justifier ce jugement ?... Nous serions ingrats d'oublier l'effort patient et tenace de nos grands-pères et pères, de nos recteurs et vicaires qui ont créé cette paroisse de Sainte Anne du Cambout et ont obtenu son indépendance canonique. Avec l'aide généreuse, bien entendu, des familles de Valori, de Saint Pern et du Halgouët.

### **Le présent ...**

---

Cette paroisse a 123 ans par rapport à 1983, date de la fin de la rédaction de cette monographie). C'est déjà une vénérable dame qui a fait ses preuves et qui a des cheveux blancs, dus aux inévitables épreuves qu'elle a vécues.

En est-elle désormais exempte ? Son ciel est-il serein ? N'y a-t-il pas encore des tempêtes qui la menacent ?...

Hélas ! La météo spirituelle, sur son radar, en détecte toujours l'attrait presque irrésistible d'une civilisation de plus en plus matérialiste, le culte effréné du veau d'or, la crise de la foi et de la pratique, la pénurie de vocations sacerdotales et religieuses. ...

## **L'avenir...**

---

N'est-il pas normal qu'elle s'en préoccupe et qu'elle s'en inquiète ? Va t'elle régresser ?...

Elle reste, malgré tout, optimiste à certaines conditions: Si les paroissiens, qui restent attachés à leur foi, prennent vraiment conscience de la situation spirituelle actuelle et décident de se mouiller; s'ils sont volontaires, afin de pallier l'absence de prêtre résident, pour prendre en main certains services paroissiaux la catéchèse dans les familles ou dans les quartiers, quelques équipes liturgiques pour animer la messe dominicale, les mariages, les enterrements, les réunions de prières sans prêtres, la gestion matérielle et financière de la paroisse...

Le sort de la paroisse est entre les mains des paroissiens. A chacun de choisir : en se rappelant que "tout acte est un choix de vie ou de mort".

# **Personnages éclésiastiques**

---

## **Prêtres nés dans la section du Cambout**

---

L'abbé Guillard, né en 1778 à la Ville Jégu. Décédé recteur de Saint Hervé.

L'abbé Hollard, né à Gastry. Décédé en 1845, vicaire à Pordic. Une croix en pierre existe à Gastry en mémoire de lui.

L'abbé Geffray né à la Châtaigneraie le 27 juillet en 1837. Décédé recteur de Saint Gouéno.

L'abbé Baron, né à Launay en 1823. Premier vicaire de sa paroisse natale du 24/1/1864 au 1/4/1874. Décédé le 2 octobre 1877, à l'âge de 54 ans.

L'abbé Mathurin Morel, né à Launay. Missionnaire à Haïti.

L'abbé Joseph Morel (frère du précédent), né à Launay : aumônier à Montbareil (Saint Brieuc). Inhumé au pied de la croix du cimetière paroissial.

L'abbé Isidore Aubry, né à la Châtaigneraie le 7 juillet 1860. Prêtre en 1885. Décédé recteur de la Prenessaye.

## **Prêtres nés dans la paroisse de Sainte Anne du Cambout**

---

L'abbé Germain Jéhanneuf né à la Ville Océac et baptisé le 9 juillet 1866, curé de Bouron et Bray sur Seine (diocèse de Meaux), aumônier de l'hôpital de Fontainebleau, décédé le 28 février 1937.

L'abbé Auguste Rolland, né au Bourg et baptisé le 29 novembre 1870, et décédé le 28 juillet 1897 à l'âge de 26 ans.

L'abbé Joseph Le Texier, né au Bourg le 21 février 1879 et baptisé le 22 février, curé de Merdrignac, où il fut tué le 3 Août 1944 par les Allemands, à l'âge de 65 ans, en accomplissant son ministère pastoral.

L'abbé Joseph Roussin, né à la Ville Océac le 11 novembre 1881, aumônier des filles de la Croix, décédé le 2 août 1936 à Merdrignac.

L'abbé Gennairi Jéhanneuf, né au Fougeray et baptisé le 10 décembre 1893. Chanoine de la cathédrale de Meaux, décédé le 15 février 1978.

L'abbé Désiré Guillaume, né au bourg le 1er janvier 1903 et baptisé le 2. Prêtre le 8 juillet 1928. Maître d'études à l'institution Notre Dame de Guingamp; décédé le 2 octobre 1930.

L'abbé Aristide Pichard, né au Bourg le 18 avril 1907 et baptisé le 12. Prêtre le 19 décembre 1931. Décédé recteur de Saint Glen, le 27 novembre 1954.

L'abbé Marcel Rouillard, né au Bourg et baptisé le 1er mai 1911. Prêtre le 23 décembre 1933 Recteur de La Motte. En retraite au bourg.

L'abbé Ferdinand Taloté, né au bourg et baptisé le 16 décembre 1908. Prêtre le 8 juillet 1934. Professeur à l'institution Notre Dame de Guingamp. Décédé le 30 mai 1972.

L'abbé Olivier Cléro, né au bourg le 3 septembre 1923 et baptisé le 4. Prêtre le 29 juin 1947. Vicaire à Plouguenast. Décédé le 8 mai 1956 à l'âge de 32 ans.

Le Révérend Père Henri Bigorgne, né le 25 janvier 1919 à Gastry et baptisé le 26. Prêtre (en 1946) des Missions Africaines de Lyon. Décédé à Sainte Anne de Cagnoa (Côte d'Ivoire) le 16 avril 1950, à l'âge de 31 ans.

### **3.3. Prêtres inhumés dans le cimetière paroissial**

---

L'abbé Joseph Morel, le 15 février 1868, à l'âge de 68 ans

L'abbé Jean François le Clézio, recteur de la paroisse, le 26 décembre 1884.

L'abbé Yves Marie Louesdon (recteur de la paroisse), le 26 décembre 1894, à l'âge de 62 ans.

L'abbé Auguste Rolland, le 28 juillet 1897, à l'âge de 26 ans.

L'abbé Joachini Golvais, recteur de la paroisse, le 13 mars 1903, à l'âge de 52 ans.

L'abbé Joseph Roussin, le 4 Août 1936, à l'âge de 54 ans.

L'abbé Désiré Guillaume, le 3 octobre 1930, à l'âge de 27 ans.

L'abbé Aristide Pichard, le 27 novembre 1954, à l'âge de 32 ans.

L'abbé Olivier Cléro, le 11 Mai 1956, à l'âge de 32 ans.

L'abbé Ferdinand Taloté, le 1 juin 1972, à l'âge de 63 ans.

L'abbé Marcel Rouillard

# **Ecole Sainte Anne et communauté des filles de Jésus (Kermaria)**

## **Supérieures et Directrices**

---

Soeur Marie Alexine de Saint Joseph (1901-1904)

Soeur Marie Saint Joachim (Mlle Amie Marie Le Maintec) (1904-1918)

Soeur Marie Sainte Flore (Mlle Claire Bemicot)(1918-1930)

Soeur Marie de Sainte Reine (Mlle Chotilde)(1930-1940)

Intérim de Soeur Marie Sainte Clotilde (1940)

Soeur Marie Alexine (1940-1955)

Soeur Marie de l'Assomption (1955-1956)

Soeur Marie Sainte Stéphanie (1956-1962)

Soeur Marie Augustin du Sacré Coeur (1962-1969)

Soeur Marie Michelle de Jésus (1969-1984)

En 1969, la communauté est rattachée à celle de La Chèze.

## **Adjointes**

---

Soeur Marie Angèle de la Croix (1901)

Mlle Duguet (1909)

Mlle Eugénie Vilboux (1930-1935)

Mlle Celine Danet (1935-1940)

Milles Le Toux et Roué

Soeur Marie Sainte Eugène

Soeur Marie Angèle Thérèse (1951-1957)

Soeur Marie Bemadette Françoise (1957-1963)

Soeur Marie Michelle (1963-1969)

Mlle J. Colas

Mlle P. Cauret

Mlle A. Lerin

## **Infirmières**

---

Soeur Marie Aglae (1901)

Soeur Marie Emmanuel (1910)

Soeur Marie Archangèle (1935)

Soeur Annais Marie (1935-1950)

Soeur Maria des Sept Douleurs (1950-1954)

Soeur Marie de la Foi (1954-1957)

Soeur Yolande du Sacré Coeur (1957-1959)

Soeur Maile Antonin (1960-1966)

## **Service d'église et intendance**

---

Soeur Marie Saint Honorat et Soeur Marie Saint Hyacinthe (1901)

Soeur Marie de Saint Auguste (1904-1930)

Soeur Marie de Saint Joseph - Soeur Marie Saint Gontran (1940-1950)

Soeur Régina (1950-1954)

Soeur Marie Saint Alphonse (1954-1955)

Soeur Marie Sainte Bibiane (1955)

Soeur Marie Sainte Polycarpe et Soeur Marie Guénaclie (1955-1958)

Soeur Marie Sainte Honorine (1958)

Soeur Marie de Saint Jean Joseph (1958-1961)

Soeur Marie Saint Jérôme (1961-1968)

Soeur Marie Gisèle (1966-1968)

Soeur Marie de Saint Grégoire (1968-1969)

# Le château des Du Cambout

## Présentation

---

La date de l'implantation de la famille des "Du Cambout" et de la construction du premier château reste inconnue. On sait seulement que "au 12ème siècle, le Sire Main du Cambout possédait cette terre et y habitait dans un château fort"

Le "château fort" remonte aux origines de la féodalité (9ème Siècle). Il était une construction défensive. Il était bâti sur une éminence, avait une cour basse, était entouré de remparts de bois ou terre et de douves.

Comment était celui de Sire Main ? Aucun document ne le précise. La famille des "Du Cambout" y résida du 12ème au 16ème Siècle (1537).

Ce château fort s'il résista plusieurs siècles aux assauts des conditions atmosphériques, ne put cependant s'opposer à la malignité des hommes. Il en fit la triste expérience notamment en deux circonstances historiques : lors de la guerre de succession Blois - Monfort et lors de la guerre de la ligue en Bretagne.

*La guerre de succession (1361-1364):* Charles de Blois (époux de Jeanne de Penthièvre, dite la boîteuse) et Jean de Monfort étaient prétendants au Duché de Bretagne.

En 1363, des tentatives de conciliation furent ébauchées. Rendez-vous fut pris à mi chemin entre Ploërmel et Josselin (où s'était déroulé le Combat des Trente en 1351). Mais cette réunion au sommet (qui aurait pu empêcher beaucoup de sang de couler) ne vit jamais le jour. Et la guerre de succession reprit de plus belle.

Les troupes de Jean de Monfort assiégeaient Auray... Charles de Blois rassembla ses partisans à Josselin. En étaient les Rohan, Les Porhoët et Jean du Cambout. Et l'on partit au secours d'Auray.

L'affrontement eut lieu le 29 septembre 1364 sur les landes où s'élève actuellement le monument de la Chartreuse d'Auray. Il fut meurtrier. Y trouvèrent la mort, entre autres Charles de Blois et Jean du Cambout.

En subit aussi les funestes conséquences ; le "château fort" des du Cambout. En passant dans la région du Porhoët, les gens de Monfort s'en prirent à lui. "ils le pillèrent et le brûlèrent, ne laissant ni meubles ni lettres aucunes".

*La Guerre de la Ligue en Bretagne (1576-1598) :* La Bretagne avait été réunie à la France en 1532...

Le calvinisme s'était répandu en France sous le règne de François 1er. Pour défendre le catholicisme contre la doctrine de Calvin, le Duc Henri de Guise (le balafré) avait fondé la ligue en 1570.

La Bretagne était l'une des provinces les moins touchées par le calvinisme et ne participait guère aux activités de la ligue. La nomination en 1582, par Henri III; du Duc de Mercoeur comme gouverneur de Bretagne allait réveiller celle-ci.

Pour freiner l'expansion du calvinisme (et l'arrière-pensée de reconquérir l'indépendance de la Bretagne), Mercocur se rallia à la Ligue du duc de Guise, entraînant le ralliement des seigneurs de Malestroit de Josselin (capitale du Porhoët), du Cambout... Pas des Rohan, dont le prosélytisme protestant était notoire.

A Henri III (assassiné en 1589) succéda Henri IV (Henri de Navarre, chef du parti calviniste), qui voulut reconquérir son royaume sur les ligueurs.

Le nouveau roi, allié des Anglais, lança ses troupes contre Mercoeur et ses ligues, qui avaient l'appui des Espagnols.

Douze années de guerre civile (1585-1597) allaient ensanglanter la Bretagne. L'abjuration de Henri IV (1593) et l'Edit de Nantes (1598) portèrent le coup de grâce à Mercoeur et aux Ligueurs Bretons.

En 1599, Henri IV, afin d'empêcher le retour de toute guerre civile, ordonna la démolition des fortifications des villes et des châteaux particuliers de la province. C'est ainsi que fut victime de sa seconde agression "le château fort" des du Cambout, dont les remparts furent démantelés et les fossés comblés.

## Le plan du château d'origine

En forme générale de quadrilatère incomplet, il comprenait trois corps de bâtiments avec une grande cour intérieure pavée. Et, comme tout château fortifié de l'époque qui se respecte, il était entouré de remparts de bois et terre et de fossés ou douves. Le premier corps de bâtiment, aux dimensions respectables (murs de 0,80 à 0,90 grandes fenêtres...) était destiné à l'habitation seigneuriale.

Le rez-de-chaussée se divisait en différentes pièces (cuisine et four à pain salle à manger - salon) avec entrées situées dans un couloir situé façade arrière. L'étage était réservé aux

chambres à coucher : trois de quatre mètres sur cinq ; deux de six mètres sur six, avec plafond de quatre mètres de hauteur aux poutres apparentes.

Un couloir d'un mètre de largeur (façade avant) permettait d'y accéder. Le grand escalier en bois, prenant naissance au rez-de-chaussée, s'élevait par paliers jusqu'au grenier, compartimenté en trois.

Le deuxième corps de bâtiment, perpendiculaire au premier et relié à celui-ci, était une vaste remise (avec grenier) aux arcades et piliers en granit sculpté, qui donnait du cachet à l'ensemble.

Le troisième corps de bâtiment plus modeste était situé de l'autre côté de la cour et face au premier. Il avait un prolongement perpendiculaire et relié à lui. Il servait d'écurie et de grenier à fourrage.

## **Son état actuel**

---

Le corps principal tient toujours et, malgré les outrages des ans, semble porter encore allégrement le poids des siècles et des événements. De sa haute stature et de sa toiture rénovée, il domine (avec le clocher de l'église) la cité Cambutiade.

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal a subi des transformations et a été adapté à la civilisation du 20ème Siècle. Ce qui a entraîné notamment la suppression de la partie rez-de-chaussée étage de l'escalier. Mais la partie étage grenier est sauve.

Le bâtiment remise a disparu il y a quelques années, ainsi que son grenier et ses belles arcades. Sauf toutefois une partie, comprenant un local au rez-de-chaussée abritant l'échelle (remplaçant la partie de l'escalier du bâtiment principal) conduisant à une chambre de l'étage.

Le bâtiment écurie, lui, est toujours debout et continue, sans penser à la retraite, à remplir fidèlement sa mission bénéfique à l'égard de nos frères inférieurs.

A côté du quadrilatère seigneurial d'origine ont poussé plusieurs bâties fonctionnelles selon les nécessités professionnelles du propriétaire actuel.

## **"Notre" Voie romaine**

### **L'apport de la civilisation romaine**

---

La conquête et l'occupation de l'Armorique (57 avant Jésus-Christ) par les Légions de César n'eurent pas que des côtés négatifs (que l'on devine), elles eurent aussi des côtés positifs, dont bénéficièrent, pendant plusieurs siècles, occupants et occupés.

L'un de ces derniers était notamment les voies, dites romaines, qui reliaient entre eux les centres importants. "de nombreuses furent construites qui, franchissant les collines du Centre Armorique, traversant les forêts, apportèrent la vie et la civilisation romaine.

Il est possible d'en reconnaître encore trente ou quarante, désignées sous les noms de "chemin-chaussée, chemin de l'Etat". (A. du Cleuziou).

### **Quel était la structure de la chaussée des Voies Romaines?**

---

Si l'on se réfère aux descriptions des écrivains latins, les voies romaines étaient construites en quatre temps :

Une première couche de mortier, couverte de larges pierres avec du ciment (statumen).

- Une seconde couche de gravats (rudus).
- Une troisième couche de chaux et tuiles concassées (couche épaisse de 25 à 30 centimètres et imperméable).
- Enfin le revêtement (summa crusta), qui était un pavage de pierres volcaniques.

Ces voies étaient tracées selon le chemin le plus court d'un endroit à un autre. Elles étaient bombées. De distance, il y avait des relais postaux et des hôtelleries.

### **La Voie Romaine Corseul - Vannes**

---

Pourquoi le préambule ci-dessus sur les voies romaines ?... C'est que plusieurs d'entre elles traversaient le Poutrecouët et que l'une d'elles, la voie Corseul - Vannes (classée parmi les plus importantes) nous intéresse particulièrement à plusieurs titres. D'abord

parce qu'elle désenclavait notre région et l'ouvrait à la communication entre Coriosolites et Vénètes. Ensuite elle est l'une des traces authentiques de la présence romaine, il y a deux mille ans.

## **Quel était son tracé ?**

---

D'après la carte des Voies Romaines des Côtes du Nord de Alain Le Diuzet il était le suivant :

Corseul - Langouëd - La Croix Bouillard (près de la Hutte à l'Anguille, où était établi un camp romain), où elle croisait la Voie Romaine Moncontour - Nantes - La Ville Hervé, où elle croisait la Voie Romaine Carhaix - Rennes - Torquilly (en Coëtlogon) - La Ville Juhel (en Plumieux) où se trouvait un important carrefour et la Voie Romaine Carhaix - Angers - Nantes - Le Chef du Bos (en Plumieux) - La Lande de Cranhoët (en Le Cambout), entre le ruisseau La Blaye et la forêt de Lanonée, où l'on décèle encore (dans un champ cultivé) le dos d'âne et des gravats caractéristiques de la chaussée des Voies Romaines. De là elle descend dans le Morbihan et Vannes.

On n'a pas de détails sur la construction de cette Voie Romaine Corseul -Vannes. Et on ne peut certifier que la structure de sa chaussée rivalise avec le fini et la solidité des voies de la Rome Antique. Mais elle témoigne qu'il y avait de la vie, non seulement végétale et animale, mais humaine dans ce coin central d'Armorique, il y a deux mille ans.

Deux Millénaires !... N'est-ce pas un anniversaire digne d'être sauvé de l'anonymat ?

# **LANDE de CRANHOET**

---

Ton mythe préhistorique, ta mutation géologique et ton évolution écologique, l'un de tes "fans" en rêve et les célèbre à sa manière, selon sa sensibilité :

## **A CRANHOET, UN SOIR (I)**

---

Le jour au crépuscule disait adieu,  
L'étoile du berger dans l'azur scintillait,  
La Lande d'un voile sombre se revêtait  
Et s'animait soudain d'êtres mystérieux.

Des martiens ? Non ! Mais des lutins pacifiques  
Qui parurent de bonne composition  
Et firent au visiteur, plein d'émotion,  
Les honneurs de cette lande au passé mythique.

Elle n'était d'abord que futaie impénétrable,  
Où ne vivait qu'un faune préhistorique  
Quand les légionnaires de la Rome Antique  
Y percèrent une large voie carrossable.

Le calme sylvestre, majestueux, serein,  
N'était altéré que par le pas cadencé  
Des patrouilleurs veillant à la sécurité

Et par le roulement bruyant des chars romains.

Vinrent des migrants : pour leur espace vital

Ils s'attaquèrent aux grands arbres séculaires :

D'arrache-pied ils ouvrirent des clairières

Où bientôt poussa dru la flore végétale.

La bruyère en touffes roses, proliférait,

L'ajonc et le genêt rivalisaient de fleurs:

C'était un paradis pour les traquets rieurs

Et l'alouette qui, dans les nues, grisollait.

Longtemps, la lande fut terre de liberté:

Les bêtes domestiquées y broutaient le jour

Sous la houlette indulgente de leur pâtour;

Les indomptées, le soir, venaient y folâtrer.

L'homme de notre temps, du Progrès sectateur,

Y flaira un trésor secret à exploiter:

Son outil mécanique se mit à fouiller

Cet humus inculte, d'or vert si prometteur.

C'est ainsi que la lande, à l'aventure épique,

Mourut en enfantant une verte toison

Qui blondit l'été à l'heure de la moisson,  
En la dotant d'un nouveau charme bucolique.

L'Angélus du soir, sur les ondes propagé,  
Coupa court et net le magique envoûtement:  
Les lutins disparurent instantanément,  
Mais pas les regrets nostalgiques du passé.

Où est situé Cranhouêt, cette lande qui "vit passer les soldats romains" ? Elle faisait partie de l'ancien Poutrecouët (Porhoët actuel). Les derniers vestiges de la voie romaine subsistent encore sur le territoire du Cambout (auprès du village de Blaye et à l'orée de la forêt de Lanouée).

# **Etymologie**

---

L'étymologie, étant la recherche de l'origine et des altérations des mots, proposons celle des noms Porhoët et Cambout.

## **Porhoët**

---

L'Armorique préhistorique n'est connue que par les traces qu'ont laissées les générations primitives. Traces découvertes et interprétées par les chercheurs archéologues.

Les Armoricains faisaient partie de la grande famille celtique, dont les gaulois n'étaient qu'une branche. Ils s'étaient fixés généralement sur le littoral. L'intérieur n'était que forêts, coupées de terrains incultes ou landes. Forêts difficilement pénétrables, forêts sans dénomination définie.

L'occupation romaine (vers l'an 50 avant J.C) allait apporter d'imposants changements dans le désenclavement de la forêt centrale par les voies romaines, dans les mœurs et dans la langue. La désignation de lieux allait être latinisée.

Ainsi, (dans la vie de Saint Méen, écrite au 11ème siècle, mais relatant le cadre de vie au 6ème siècle), on relève cette phrase suggestive : "In pago placato, qui transilva dicebatut" (dans le pays tranquille qu'était la traversée de la forêt...) Le "pays tranquille..." Ne serait-ce pas là, avance H. du Halgouët dans son essai sur le Porhoët, le premier nom de cette forêt ?

Les Vénètes (Armoricains célèbres depuis leur résistance à César, implantés sur le littoral morbihannais) qui, depuis la construction de la voie romaine Vannes - Corseul, avaient l'occasion commerciale ou autre de traverser cette forêt, l'appelèrent "pagus trans sylvain, le pays à travers bois, le pays sous-bois"

L'arrivée des émigrants bretons au 5 ème siècle, originaires du Pays de Galles et d'Irlande (entre autres le moine Mioc qui fonda le Plou Mioc Futur Plumieux), allait modifier de nouveau le nom de cette forêt centrale. Ils traduisirent en leur langue bretonne le nom latinisé des Vénètes et en firent Pou - Tro - Coët. En langue bretonne "pou" signifie pagus ou pays, "tro" veut dire trans ou à travers, "Coët" se traduit bois Poutrocoët a subsisté jusqu'au 13ème siècle, où après avoir subi quelques autres altérations (Poutroscoët, Porcoët, Pourhoët), il se stabilisa définitivement en Porhoët.

Était-ce vraiment la fin de son évolution nominale ? Non.

Les poètes du Moyen Age en firent successivement Brecelien , Broceliente, ou Brocéliande et y situèrent les aventures de Merlin l'enchanteur et de la fée Morgane (Forêt de Painpont).

## Cambout

---

Ce nom a-t-il, lui aussi, connu l'aventure des mutations ?

Si modeste qu'elle fût, cette section du grand Porhoët n'en a pas moins subi diverses altérations.

### **Quelle en serait l'origine ?**

---

Les spécialistes de la langue bretonne (parlée dans le poutrecoët par les émigrants bretons au 5ème siècle) la voient dans les mots bretons "Kamin" (courbe) et " bod" ( Coat ou coet , bois)

Ainsi le mot "Cambout" tirerait son nom de la configuration de l'endroit : la courbe du bois.

Le nom du seigneur du lieu aussi... Sans doute propriétaire d'une partie du bois, et séduit par le site vallonné, il y construisit son château. C'est ainsi que "Sire Alain y vivait au 12ème siècle..." Sire Alain de la courbe du bois ou du Cambout.

### **Et le nom des habitants ?**

---

Lui aussi est sujet à contestations et souvent victime des imaginations facétieuses. Les habitants philosophes ne s'étonnent plus de se voir et entendre affublés de noms fantaisistes Camboudins, Cambodgiens, Camboutais, Castors, etc.

C'est à un "du Cambout" qu'il faut recourir pour avoir l'appellation la plus vraisemblable et la plus valable. Voici pourquoi : En 1710, le Cardinal Henri du Cambout, évêque de Metz, fut élu à l'Académie Française. Lors de sa réception officielle, le parrain du nouvel académicien ( son oncle le cardinal de Coislin du Cambout) commença son discours en latin: "O Cambutiadum clara gens" . O Famille illustre des du Cambout."

Là est la clé de la dénomination authentique des habitants du Cambout. "Cambutiaduni" est le génitif pluriel des mots latins "Cambutiades, Cambutiadis". Les habitants du Cambout ont donc droit logiquement au nom à consonance latine de "Cambutiades."

## **Annexe A. Sources**

---

- Archives paroissiales
- La Bretagne( de l'origine à la réunion ) d'A.Raison fu Cleuziou
- Le Porhoët d'Hervé du Halgouët.